

VRS

La vie de la recherche scientifique

débats
stratégies
opinions
dossiers
actions

441

avril - mai - juin

2025

Prix au numéro : 8€



QUAND LES SCIENCES SONT ATTAQUÉES : DÉSINFORMATION, DÉNIGREMENT, OBSTRUCTION, INVISIBILISATION...

ZOOM

AMÉLIORER « LA PERFORMANCE »
OU « L'ÉGALITÉ D'ACCÈS »
AU SERVICE PUBLIC
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

HORS-CHAMP

LA HAINE
DES FONCTIONNAIRES :
EXTERNALISATIONS
ET MÉPRIS



Vous permettre de
vivre pleinement
chaque instant,
c'est ça être
assurément
humain.



ASSURANCE ACCIDENTS & FAMILLE

LA PROTECTION À TARIF UNIQUE⁽¹⁾

pour vous accompagner sur tous les terrains.



**Assurément
Humain**

(1) Pour l'ensemble des assurés au contrat : le souscripteur, son conjoint non séparé de corps ou de fait, partenaire de PACS, concubin, les enfants fiscalement à leur charge ou, en cas de divorce, pendant leur droit de visite.

Conditions et limites des garanties de notre contrat Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. © Getty images.



édito



Boris Gralak

Secrétaire général du SNCS-FSU

Le budget de la recherche, un enjeu vital

Depuis l'automne dernier, l'actualité politique est largement accaparée par les questions budgétaires. Après la censure du gouvernement Barnier sur le projet de loi de finances 2025, le budget a été adopté en février au mépris de plusieurs lois de programmation et donc de la parole de l'État. A la veille de ce 14 juillet, tous les ministères sont suspendus aux annonces et au plan d'économie budgétaire qui seront présentés par le Premier ministre François Bayrou le 15 juillet.

Avec l'objectif gouvernemental d'une économie de 40 milliards d'euros dans les dépenses publiques en 2026 et d'une hausse de 45 milliards d'euros du budget militaire d'ici 2030, le risque est majeur que le financement de la protection sociale et des services publics subisse des coupes considérables.

La responsabilité des gouvernements successifs depuis vingt ans dans la politique d'allègement de la contribution des entreprises doit être dénoncée. Cette politique a abouti au montant famélique de 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, avec un manque évident d'évaluations et de contreparties, amputant ainsi le financement de la protection sociale et des services publics essentiels comme la santé, la transition socio-écologique, l'éducation et la recherche.

Ces deux dernières années, le budget du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » (programme finançant notamment le CNRS, l'Inserm, l'INRAE, l'Inria, l'IRD et le CEA civil) a subi deux annulations de crédits (une première d'un montant de 380 millions d'euros¹ en 2024 et une seconde de presque 200 millions d'euros² en 2025) ainsi qu'une baisse inédite de 130 millions d'euros³ en 2025. Ces baisses prolongent un sous-investissement chronique de la recherche depuis vingt ans de la part de tous les gouvernements qui n'ont jamais respecté l'engagement de la France d'investir 3 % de son produit intérieur brut (PIB) dans la recherche et développement (R&D). La recherche paie les conséquences de cette politique avec la baisse de l'emploi scientifique, des conditions de travail dégradées, une reconnaissance et des rémunérations des scientifiques indignes au regard de leurs qualifications et leurs responsabilités.

Rappelons inlassablement que la France doit investir annuellement 25 milliards d'euros de plus pour atteindre 3 % du PIB pour la R&D, dont 8 milliards d'euros de budget annuel supplémentaire pour la recherche publique pour atteindre 1 % du PIB.

Rappelons inlassablement que l'Europe et ses États membres doivent investir annuellement 200 milliards d'euros supplémentaires dans la R&D pour atteindre un investissement comparable à celui des États-Unis.

Rappelons inlassablement que l'enjeu est vital pour faire face aux nombreuses transformations auxquelles doivent faire face nos sociétés, et notamment la transition socio-écologique.

L'enjeu est majeur pour la recherche publique en cette année de revoyure de la loi de programmation de la recherche (LPR). Il en va de l'indépendance scientifique et technologique du pays, et donc de son indépendance tout court.

¹ Communiqué de presse du SNCS-FSU du 27 février 2024 – Annulations de crédits dans la recherche : trois pas en arrière de LPR ! lien : <https://miniurl.be/r-6bdg>)

² Communiqué du SNCS-FSU et du SNESUP-FSU du 6 mai 2025 – Annulation de crédits : la recherche et l'enseignement supérieur une nouvelle fois durement touchés (lien : <https://miniurl.be/r-6bda>)

³ Communiqué du SNCS-FSU du 12 février 2025 – Le SNCS-FSU dénonce le budget 2025 de la recherche (lien : <https://miniurl.be/r-6bd8>)

sommaire

Édito 03

Le budget de la recherche, un enjeu vital **Boris Gralak**

Actualités 05

Dossier 09

QUAND LES SCIENCES SONT ATTAQUÉES :
DÉSINFORMATION, DÉNIGREMENT, OBSTRUCTION, INVISIBILISATION...

Coordonné par Hervé Christofol et Chantal Pacteau

L'industrialisme contre la nature : l'ordre du Technique **Michel Blay 10**

Le monde académique face aux attaques et aux préjugés **Olivier Alexandre 12**

Multinationales pétrolières et sciences du climat : répertoires d'obstruction **Chantal Pacteau 16**

Quoi de nouveau en agnotologie ? Le nouvel âge de l'ignorance **Mathias Girel, entretien réalisé par Chantal Pacteau 20**

Encadré : Qu'est-ce que le *greenbacklash* ? **Jean-Michel Hupé 23**

La campagne contre HelloQuitteX :
intimidation envers des scientifiques et dénigrement de la science **David Chavalarias 24**

Les savoirs, dans la tourmente ? Sciences de la durabilité,
transdisciplinarité et polarisation **Caroline Fontaine, Jeanne Gherardi, Anne-Laure Legendre, Tanguy Sandré, Jean-Paul Vanderlinden 27**

Vers une écologie des savoirs en santé environnement **Johanna Lees 31**

Instituer les communs de la connaissance **Christian Laval 35**

Zoom 39

Améliorer « la performance » ou « l'égalité d'accès »
au service public de l'enseignement supérieur ? **Michèle Artaud, Hervé Christofol**

Hors-Champ 43

La Haine des fonctionnaires : externalisations et mépris **Julie Gervais, Claire Lemercier, Willy Pelletier**

Syndicat national de la recherche scientifique [SNCS-FSU] CNRS Délégation Île-de-France Villejuif, 7 rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tél.: 01 49 58 34 09 - syndicat@sncs.fr - www.sncs.fr

Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU] 78, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris - Tél.: 01 44 79 96 10.
Fax : 01 42 46 26 56 - accueil@snesup.fr - www.snesup.fr

Directeur de la publication: Boris Gralak | **Rédacteurs en chef:** Hervé Christofol, Chantal Pacteau | **Comité de programmation:** Olivier Alexandre, Michèle Artaud, Michel Blay, David Chavalarias, Hervé Christofol, Lison Dore, Caroline Fontaine, Julie Gervais, Jeanne Gherardi, Mathias Girel, Boris Gralak, Jean-Michel Hupé, Christian Laval, Johanna Lees, Anne-Laure Legendre, Claire Lemercier, Chantal Pacteau, Willy Pelletier, Tanguy Sandré, Jean-Paul Vanderlinden | **Montage:** Clotilde Péan | **Couverture:** Shutterstock | **Impression et routage:** Imprimerie Compédit Beauregard, Z.I Beauregard, BP 39, 61600 La Ferté-Macé. Tél.: 02 33 37 08 33 - www.compedit-beauregard.fr | **Régie publicitaire:** Com d'habitude publicité, 7 rue Emile Lacoste, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél.: 05 55 24 14 03. Contact : Clotilde Poitevin-Amadiou (www.comdhabitude.fr) - contact@comdhabitude.fr | La Vie de la recherche scientifique est publiée par le SNCS-FSU, CNRS Délégation Ile-de-France Villejuif, 7 rue Guy Môquet, 94800 Villejuif. Tél.: 01 49 58 34 09 - syndicat@sncs.fr
Commission paritaire: 0429 S 07016. ISSN: 0338-1889. Dépôt légal à parution.
Prix au numéro: 8 € - Abonnement annuel (4 numéros): 25 € (individuel), 50 € (institutionnel).
Les titres sont de la responsabilité de l'équipe de rédaction.



Ont participé à la rédaction des actualités : Hervé Christofol, Lison Dore, Boris Gralak, Chantal Pacteau.

CONGRÈS D'ORIENTATION DU SNESUP-FSU 2025

C'est à Angers que s'est déroulé, du 3 au 5 juin, le congrès d'orientation du SNESUP-FSU. La thématique générale proposée à la réflexion des congressistes avait pour titre « Enseignement supérieur et recherche : fabriquer du commun ». Lors du congrès, Emmanuel de Lescure a été élu secrétaire général. Un appel¹ a été lancé, reproduit en partie ci-dessous et en page 8 (« Pour une solidarité universitaire active avec la Palestine : rompre les complicités, défendre les droits, reconstruire l'avenir »).



Emmanuel de Lescure, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris Cité, est le nouveau secrétaire général du SNESUP-FSU pour un mandat de deux ans, succédant à Anne Roger et Caroline Mauriat.

¹ <https://www.snesup.fr/actualites/lettre-flash/appele-du-congres-du-snesup-fsu-angers-5-juin-2025>

Appel du congrès d'orientation du SNESUP-FSU Angers 2025

L'internationale de l'extrême droite à l'assaut de la science

(...) Les universités, symboles d'émancipation par le savoir, sont la cible d'attaques sans précédent comme en témoignent les mises en causes de la liberté de recherche aux États-Unis ou encore la destruction physique et matérielle des universités palestiniennes. La défense des universités s'impose aujourd'hui pour répondre à un enjeu démocratique qui dépasse les frontières nationales.

L'enseignement supérieur et la recherche en France : de la mise en difficulté à la mise en danger

Dans ce contexte, le président Macron tente de positionner la France comme terre d'asile pour les universitaires des États-Unis alors que dans le même temps, son gouvernement opère des coupes drastiques sur les budgets de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

En imposant de nouvelles modalités budgétaires défavorables aux établissements (Contrat Objectif Moyen Performance), en siphonnant les fonds de roulement des universités et en aggravant la crise des recrutements, l'État français sacrifie le service public de l'ESR. Il manque aujourd'hui huit milliards d'euros pour que ce service puisse remplir ses missions. L'accès à la formation par la recherche et l'ouverture au plus grand nombre de hautes qualifications constituent une urgence sociale dans cette période de crise multiforme. La rentrée universitaire 2025 n'apparaît pas réalisable sans que des ressources d'urgence soient allouées. Le SNESUP-FSU appelle dès à présent à travailler, y compris en intersyndicale et au-delà dans le cadre le plus large possible, à la mobilisation de la communauté universitaire.

Dans l'ESR comme dans la société : des acquis à défendre

Alors que l'Assemblée nationale a adopté ce jour une résolution appelant à l'abrogation de la réforme des retraites, le SNESUP-FSU rappelle la nécessité de se battre pour obtenir cette abrogation.

Les attaques répétées de ces dernières années contre la liberté académique ont mis en évidence la nécessité de mieux la sanctuariser au même titre que l'indépendance de la justice, la liberté de la presse ou encore la liberté d'association. La liberté de chercher, d'enseigner et de s'exprimer librement dans le cadre de la loi garantit au chercheur une indépendance indispensable à l'intégrité de son travail et de sa recherche.

Face à une volonté politique de contrôler toujours plus la parole et les travaux des universitaires, le SNESUP-FSU engagera, avec les organisations syndicales de magistrats, de journalistes qui peuvent subir des attaques similaires, un travail conjoint pour construire, pérenniser et renforcer les protections attachées à leurs statuts respectifs.

ÉLECTIONS 2025 AUX SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL : LE SNCS-FSU ET LE SNESUP-FSU S’AFFIRMENT COMME LA FORCE PRINCIPALE

Les élections pour le renouvellement des membres élus des sections du Comité national (CN) ont vu le SNCS-FSU progresser avec 200 élues et élus : 121 dans les collèges A1 et B1 (DR et CR CNRS), 74 dans les collèges A2 et B2 (PU et MCF ainsi que DR et CR des autres EPST rattachés à des UMR du CNRS) et 5 dans le collège C (ce qui atteste de l’implantation croissante du SNCS-FSU chez les ingénieures, ingénieurs, techniciennes et techniciens).

Dans l’ensemble des collèges A et B, le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU soutenaient 260 candidatures. En obtenant 195 des 450 sièges attribués (soit plus de 43 % des élues et élus), ce sont donc 75 % des candidates et candidats SNCS-FSU et SNESUP-FSU qui ont été élues et élus dans les collèges A et B.

Ces résultats confirment le SNCS-FSU comme syndicat majoritaire des chercheuses et des chercheurs du CNRS, et la FSU (SNCS-FSU et SNESUP-FSU) comme la première organisation représentative de la communauté scientifique dans les collèges des cher-

cheuses et chercheurs et des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs.

Tous les résultats des élections 2025 au Comité national sont sur le site du CNRS : <https://www.dgdr.cnrs.fr/elections/scn/resultats/resultats.htm>

Élection 2025 au conseil d’administration du CNRS

L’élection au Conseil d’administration du CNRS se déroulera du 22 au 29 septembre 2025 par voie électronique. Les électeurs sont toutes les agentes et tous les agents CNRS qui recevront les informations et les identifiants pour participer à ce scrutin sur leur adresse mail du CNRS. Le SNCS-FSU les invite à vérifier que leur adresse mail en @cnrs.fr est active et opérationnelle dès maintenant et bien avant le scrutin.

Lien où consulter la liste des candidates et candidats présentée par le SNCS-FSU et leur déclaration d’engagement : <https://miniurl.be/r-6axw>

LE CIR, LA DÉPENSE FISCALE LA PLUS COÛTEUSE DU BUDGET DE L’ÉTAT

Le rapport d’exécution budgétaire de la Cour des comptes pour l’année 2024¹ révèle que la dépense fiscale du crédit d’impôt recherche (CIR²) est toujours hors de contrôle. Elle continue de croître d’année en année sans que les emplois ne progressent en proportion, ni que les activités ou les résultats de la recherche privée ne soient clairement évalués... En effet, d’après les estimations de direction de la législation fiscale (DLF), le montant du CIR s’élèverait à 7,85 Md€ en 2024 contre 7,25 Md€ en 2023, soit une progression très importante de 607 M€ (+8,4 %). Le CIR est la dépense fiscale la plus coûteuse du budget de l’État. Or, dans son édition 2025³, le

rapport sur « *L’état de l’emploi scientifique en France* » constate une croissance beaucoup plus modeste de l’emploi scientifique dans les entreprises (+2,3 % entre 2012 et 2021) tandis que sur cette période le CIR s’envolait de 27,2 % (+1,55 Md€), profitant à un nombre de bénéficiaires pourtant toujours plus réduit.

Les autres dépenses fiscales de la mission interministérielle pour la recherche et l’enseignement supérieur (8,79 Md€) sont équivalentes à 26,8 % de ses crédits de paiement.

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU réaffirment leur demande de suppression du CIR et la remise à plat des dispositifs d’aide publique à la recherche et développement privée.

¹ Analyse de l’exécution budgétaire 2024. Mission Recherche et enseignement supérieur, Cour des comptes. Avril 2025.

² Le CIR est une aide fiscale destinée à encourager les efforts des entreprises en matière de R&D.

³ Rapport de la sous-direction des systèmes d’information et des études statistiques du ministère chargé de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, 2025. <https://miniurl.be/r-6axx>

« Politique de recherche des EPST »

Le SNCS-FSU vient de publier un dossier thématique portant sur la politique de recherche des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), notamment du CNRS. Ce dossier s’inscrit dans le contexte de la contestation, par le SNCS-FSU, du projet avorté de « Key-Labs » de la direction du CNRS, projet qui réapparaît sous forme d’une demande faite aux instances du Comité national d’identifier des unités de recherche « stratégiques ».

Il y est rappelé quelles sont les missions des EPST (CNRS, INED, INRAE, INRIA, INSERM, IRD) et que la recherche publique ne se limite pas aux seuls EPST. Y concourent, avant tout, les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) de l’enseignement supérieur (en particulier les universités) mais aussi les établissements publics à caractère industriel et commercial (ou EPIC) comme l’Ademe, le BRGM, le CEA, le CNES, l’IFPEN, et l’Ifremer.

<https://snscs.fr/2025/07/01/politique-de-recherche-des-epst/>

LE SNCS-FSU PROPOSE UN SONDAGE SUR LE HANDICAP DANS LES EPST

Le SNCS-FSU a créé une section nationale handicap¹ et a fait de la prise en compte du handicap une de ses priorités. Il souhaite mieux comprendre les réalités vécues par les personnes des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST – les organismes de recherche) en situation de handicap, en matière de recrutement et d'évolution de carrière, d'aménagement de poste, d'accessibilité et d'inclusion. Il souhaite aussi connaître à ce sujet l'avis de toutes les personnes qui travaillent dans les EPST, handicapées ou pas. Dans ce but, le SNCS-FSU propose un sondage sur le handicap auprès de toutes les agentes et tous les agents des EPST.

Les objectifs de ce sondage sont multiples : recenser les difficultés rencontrées par les personnels en situation de handicap au sein des EPST, évaluer l'application effective des dispositions de plusieurs lois relatives aux per-

sonnes handicapées, identifier les disparités dans la mise en œuvre de la politique handicap, recueillir des propositions d'amélioration basées sur l'expérience des agentes et agents.

Les résultats de ce sondage resteront strictement anonymes et respectent le RGPD. Vos réponses permettront de dresser un vrai portrait de la situation, de faire entendre les besoins des personnes en situation de handicap, et de proposer des actions concrètes pour améliorer les politiques sur le handicap dans les EPST.

La question du handicap a une vocation universelle. Elle peut concerner tout le monde et permet, de proche en proche, une amélioration des conditions de travail pour toutes et tous.

Le lien vers le questionnaire en ligne : <https://tally.so/r/np1l7J>
La date limite pour répondre à ce sondage : mardi 15 juillet inclus.

¹ Section nationale Handicap du SNCS-FSU : <https://sncs.fr/le-syndicat/instances/>
Contact : handicap@sncs.fr

À NE PAS MANQUER



Le mensuel du SNESUP N° 734
Juin - juillet - août 2025
La crise du recrutement à l'université

Ce dossier analyse, d'une part, les inégalités territoriales que la loi LRU a induites au niveau des effectifs d'enseignants titulaires dans les différentes académies et de leur disjonction avec l'augmentation des effectifs d'étudiants. D'autre part, une baisse d'attractivité concerne notamment les enseignant·e·s du second degré dans le supérieur et les postes d'enseignant·e·s-chercheur·se·s en IUT. Les nouveaux contrats d'agent·e·s non titulaires créés par le ministère, dans le cadre de la LPR, créent toujours plus de précarité. Ils n'ont en rien résolu le problème de l'attractivité et ne répondent pas aux futurs besoins en recrutement au regard de l'augmentation du nombre de départs à la retraite des enseignant·e·s et des enseignant·e·s-chercheur·se·s dans l'enseignement supérieur.

LES ARCHIVES DU SNCS-FSU BIENTÔT CONSULTABLES AUX ANMT

Le fonds du SNCS-FSU a récemment été collecté par les Archives nationales du monde du travail (ANMT). Installé à Roubaix depuis 1993, ce service public à compétence nationale du ministère de la Culture a été pensé dans le contexte de désindustrialisation des années 1980 pour préserver l'histoire et la mémoire des pratiques du travail et des luttes qui lui sont liées. Les ANMT conservent des archives principalement privées, d'entreprises, de syndicats et d'associations, matériaux témoins des dynamiques économiques et des mouvements sociaux.

Le fonds du SNCS représente près de 75 mètres linéaires (c'est-à-dire près de 750 boîtes de 10 centimètres d'épaisseur) d'archives produites ou reçues par le syndicat depuis

sa création en 1956. Dense, il ouvre aujourd'hui de larges perspectives de recherche, aussi bien sur l'histoire du syndicat que sur les collectifs et réseaux nationaux et internationaux dans lequel il s'insère, les luttes qu'il a portées ou auxquelles il a participé.

En cours de classement, ces archives seront bientôt consultables aux ANMT : la salle de lecture est ouverte gratuitement à tous·tes sur inscription et réservation préalables.

Informations et démarches : anmt@culture.gouv.fr.
Un instrument de recherche destiné à faciliter la consultation du fonds sera prochainement diffusé en ligne, sur le site internet des ANMT :
<https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/>.

POUR UNE SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE ACTIVE AVEC LA PALESTINE : ROMPRE LES COMPLICITÉS, DÉFENDRE LES DROITS, RECONSTRUIRE L'AVENIR*

(...) En tant qu'universitaires, nous sommes particulièrement bouleversé·e·s par l'anéantissement presque total du système d'enseignement supérieur à Gaza. Dès les premiers jours du conflit, des universités ont été ciblées et réduites en ruines. En quelques semaines, les douze universités de Gaza ont été détruites, tout comme 95 % des écoles. De nombreux collègues ont été tués. Il s'agit non seulement d'une catastrophe humaine, mais aussi d'une tentative manifeste d'obérer l'avenir d'un peuple et sa capacité à se reconstruire. Face à cette situation, nous exprimons notre pleine solidarité avec nos collègues et étudiant·e·s palestinien·ne·s qui, partout en Palestine, s'efforcent de maintenir une activité scientifique et pédagogique, malgré les obstacles quotidiens auxquels ils/elles sont confronté·e·s. Pour leur permettre de vivre dans des conditions dignes, nous appelons à la mise en place d'un plan national d'accueil des étudiant·e·s et personnels universitaires palestinien·ne·s, porté par le MESR, avec un budget dédié à la hauteur des besoins.(...)

Notre syndicalisme universitaire est fondé sur des valeurs d'émancipation, de justice et de solidarité internationale. Il ne peut donc rester silencieux face à la destruction méthodique d'un peuple et de son système d'enseignement et de recherche. Nous porterons cette voix dans nos établissements et dans la société. Nous réaffirmons que la paix durable ne pourra être construite que sur la base de l'égalité et du respect du droit international et des droits fondamentaux de tous les peuples. Nous exigeons la reconnaissance de l'État palestinien par la France.

Voir aussi la motion de la CA du SNCS-FSU du 16 mai 2025 : <https://sncs.fr/2025/05/17/ca-du-16-mai-2025/>

* Appel du congrès d'orientation du SNESUP-FSU Angers 2025 : <https://www.snesup.fr/sites/default/files/2025-06/lettre-flash-114-appel-congres.pdf>

REJET MASSIF DU PROJET DE LOI SUR LA MODERNISATION ET LA RÉGULATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR*

Présenté sans concertation préalable avec les organisations syndicales au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 3 juillet et au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) le 8 juillet 2025, le projet de loi a été massivement rejeté avec 92 % d'opposition au CSE et 90 % d'opposition au CNESER.

La majorité des syndicats opposés au projet de loi, dont la FSU, a boycotté la séance du CNESER. Question de méthode – le gouvernement essaie de passer en force sur le sujet de la « régulation de l'enseignement supérieur privé » – et de fond : le projet de loi ouvre la possibilité pour des établissements privés de délivrer eux-mêmes des titres universitaires (licence, master,

etc.). Il revient ainsi sur le monopole de l'État dans la délivrance des grades et titres universitaires.

En outre, il permettrait de prolonger de cinq ans les expérimentations des établissements publics expérimentaux (EPE) sans aucun bilan et alors que ce type d'établissement brouille la frontière entre établissements publics et privés.

Les avis du CSE et du CNESER n'étant que consultatifs, le projet de loi pourrait être présenté au Parlement cet automne.

* <https://miniurl.be/r-6bd5>

Le COMETS publie un nouvel Avis « Manipuler les virus, manipuler le climat ? Comment juger de ce qui est responsable en recherche ? » (n°2025-47), approuvé le 10 juin 2025.

* <https://comite-ethique.cnrs.fr/wp-content/uploads/2025/06/AVIS-2025-47.pdf>

SAUVONS LE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Le Palais de la découverte, établissement public créé en 1937, est l'un des piliers de la culture scientifique française. Fermé depuis quatre ans, il devait rouvrir en 2026. Mais la question de son avenir est désormais posée, depuis qu'au conseil des ministres du 12 juin, il a été mis fin aux fonctions du président d'Uniscience sans motif et que le même jour, la ministre de la Culture,

Rachida Dati, a tenu des propos inquiétants à son sujet.

À ce jour, ni le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ni le ministère de la Culture – tutelles de l'établissement public – n'ont apporté de garanties sur le maintien du projet scientifique.

<https://www.change.org/p/sauvons-le-palais-de-la-d%C3%A9couverte?signed=true>

Hervé Christofol
Chantal Pacteau

Quand les sciences sont attaquées : désinformation, dénigrement, obstruction, invisibilisation...

Alors que les chercheurs et les ingénieurs manquent en France et que les étudiants se détournent des carrières de la recherche, nombre de médias et certains politiques ne cessent d'attaquer la parole des scientifiques. Alors que le budget de la recherche demeure une des variables d'ajustement de son budget, l'État repousse *sine die* l'objectif de 1 % du PIB consacré à la recherche publique. Alors que les effets du réchauffement climatique sont patents et confirment toutes les prévisions des modèles, les climatosceptiques ont table ouverte dans les chaînes d'information continue. Comment en sommes-nous arrivés là ? Quelles défenses et quelles alternatives construire ?

Dans ce dossier, le philosophe Michel Blay développe les liens entre productivisme et sciences qui, dès le XVII^e siècle, ont objectifié la nature et piloté la recherche scientifique au profit d'un « progrès technique » qui conduit vers un « libéralisme technologique ». Les travaux de l'historien Christophe Bonneuil montrent comment les multinationales pétrolières ont excellé dans l'art de produire de l'ignorance et du doute face aux connaissances des sciences du climat au cours des cinquante dernières années. Quant au sociologue Olivier Alexandre, il analyse le monde académique face aux attaques et aux préjugés après vingt ans de désengagement progressif de l'État.

Le philosophe Mathias Girel, spécialiste de l'agnotologie, nous aide à distinguer les concepts de désinformation, production de l'ignorance, *fake news*, post-vérité ; concepts auxquels s'ajoute celui de « *greenbacklash* » que clarifie Jean-Michel Hupé, chercheur en écologie politique. Le mathématicien David Chavalarias témoigne, à partir de l'étude du traitement politico-médiatique de l'expérimentation HelloQuitteX, de stratégies de dénigrement des travaux des scientifiques, mises au point aux États-Unis qui semblent s'exporter en France.

Pourtant s'expérimentent aussi de nouvelles pratiques de production de savoirs qui rouvrent des possibilités d'agir autant qu'à faire progresser les connaissances, comme en témoignent les recherches transdisciplinaires rapportées ici par la sociologue Johanna Lees – en santé environnement – et, par l'équipe du CEARC, en sciences de la durabilité.

Ces approches réflexives nous invitent à penser à partir des communs pour nous émanciper du *statu quo*. C'est ce que propose le sociologue Christian Laval, pour sortir du paradigme capitaliste de l'accaparement des connaissances scientifiques et du pilotage de la recherche par les États : construire des communs de la connaissance.

Puisse notre communauté s'emparer de ces concepts pour défendre et promouvoir une recherche scientifique libre, au service de l'intérêt général et du bien commun.

L'industrialisme contre la nature : l'ordre du Technique

Retour sur l'histoire pour comprendre où nous en sommes : la nature, reconstruite par les « sciences » en données quantifiables assujetties à l'économie, est devenue une usine à profits ; c'est l'industrialisme ou l'« ordre du Technique ».

La nature, là où nous vivons, s'est comme transformée depuis plus d'un siècle en une immense usine où productivisme rime avec rentabilité et surveillance. Une organisation technicienne déploie son emprise sur l'ensemble des activités humaines dans une artificialisation telle que, tout, ou presque, sort des usines, de start-up ou de quelques officines largement financées. J'appelle cette organisation technicienne l'« ordre du Technique » dont la figure essentielle se dessine à travers l'obsession industrialiste par laquelle se renouvelle et se développe, dans un appel au « progrès », une exploitation de plus en plus oppressante des hommes et de la nature jusqu'au libéralisme technologique actuel. D'où vient cet « ordre du Technique » ?

L'AVÈNEMENT DE L'« ORDRE DU TECHNIQUE »

La nature est devenir, mouvement incessant, apparition et disparition, génération et corruption. Comment, d'une telle configuration vivante, a-t-on pu créer de l'arrêt ? Comment a-t-on pu fixer la nature pour l'examiner mathématiquement alors qu'elle n'est déjà plus là, mais autre dans l'instant ?

La réponse est simple : on convient de penser la nature non plus dans son devenir, mais de lui substituer un objet construit par l'homme et donc exclu du devenir, de la génération et de la corruption. Un artifice et, pourquoi pas, précisément, une machine. Au XVII^e siècle, Galilée et Descartes éliminent

les qualités sensibles (couleurs, odeurs, douleurs, génération et corruption etc..) et ne gardent de la nature que l'étendue, la forme et le mouvement (objets adéquats pour la mise en ordre mathématique propre aux « ingénieurs » qu'ils sont), de sorte qu'apparaît la notion de nature-machine. Elle se substitue à la nature, de telle sorte qu'une science dite de la nature peut advenir, mais une science d'une nature morte puisque machinique.

Précisons un peu : une fois supposée la nature-machine, une science (moderne) peut advenir ; comment le comprendre ? En considérant que ce ne sont pas les lois, les règles, les observations ou les expériences qui expliquent, comme on le croit habituellement, une nature jugée comme éternelle et identique à elle-même – ce qu'elle n'est pas. Bien au contraire, c'est à partir de l'idée même de nature que nous formons, celle ici, de nature-machine, satisfaisant alors aux réquisits d'immobilité et d'éternité, que devient possible l'explicitation des lois et règles, s'exprimant sous une forme mathématique. La nature n'a que faire de la science et de ses lois non pas engendrées à partir d'elle-même mais du modèle initial et réducteur de la machine qui n'est qu'un artifice mort. Un artifice sans doute fécond mais qu'on tend malheureusement à confondre avec la nature elle-même dans sa dynamique. Cette attitude regrettable nous entraîne dans un industrialisme mortifère où l'on en vient à prendre l'objet technique pour du réel et du vivant.

Michel Blay

Historien et philosophe des sciences

Directeur de recherche honoraire au CNRS



Michel Blay, *L'ordre du technique. Comment il s'est imposé ; comment en sortir ?* Paris, L'Échappée, 2023.

Ainsi se met en place ce que j'appelle l'« ordre du Technique » qui n'est finalement que l'ordre de la nature dans laquelle nous vivons et que nous croyons être l'ordre « naturel » de ce qui est.

Cet « ordre du Technique » s'est progressivement mis en place à partir du XVII^e siècle : son emprise s'observe notamment avec l'apparition des premières fabriques et des entreprises modernes où l'application des règles empiriques propres au travail artisanal est remplacée par une démarche constructive, élaborée à partir d'un projet, sur la base de concepts et de calculs. Pour répondre à ces nouveaux objectifs se développent, à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècles, les écoles d'ingénieurs. La communauté des ingénieurs – ces spécialistes du monde

machinique, qui ont la connaissance, le savoir, l'argent des financeurs, et la puissance de communication – prend progressivement le pas sur tous les autres corps sociaux. Cette communauté fleurit particulièrement au XIX^e siècle et devient ce qu'on appelle de nos jours la technocratie associant ordre économique et technique.

L'IMPÉRIALISME DE L'ÉCONOMIE

Il convient de revenir sur l'invention de l'économie, au sens moderne du terme, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette invention relève, pour une large part, des analyses d'Adam Smith¹.

Le travail, selon ce dernier – temps donné, repos perdu, bonheur sacrifié – est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise ; dans ce cadre, une nouvelle conception du travail s'impose : le travail est maintenant conçu comme la seule mesure universelle qui puisse servir à comparer les valeurs différentes des marchandises en tous lieux. Il est donc indispensable, d'un point de vue économique, de savoir mesurer et définir ce travail effectué – et qu'il le soit par les hommes, les animaux ou les machines. Il s'agit, en effet, de mesurer du travail machinique. C'est à ce problème que s'attache l'ingénieur et polytechnicien Gaspard Gustave de Coriolis (1792-1843). À quel processus ou détermination physique le rapporter, puisqu'il s'agit d'un travail physique, d'un effort exercé ? À cette fin G.-G. Coriolis dénomme, pour la première fois, par le terme « travail », l'expression mathématique, issue de la mécanique du XVIII^e siècle, du produit du poids d'un corps par son déplacement. Cette expression, universelle et généralisable (celle du travail abstrait par opposition au travail concret de l'artisan), dont avaient besoin les économistes, devient alors la mesure

du « travail » qui, de fait, se transforme en valeur. Par cette démarche, impliquant une formulation mathématique d'une notion de la physique, le domaine de l'économie, se combine au champ de la physique et en modifie le sens et la portée des équations : la science physique, à ce moment, s'est mise définitivement au service de l'économie et de sa volonté indéfinie de puissance, d'expansion et de productivité dont témoignent exploitation et colonialisme dès le XIX^e siècle. Cette situation peut s'exprimer en des termes différents et plus descriptifs : ce que le travailleur donne, c'est ce qu'il a en réserve de force, de temps etc., et c'est cela, qu'il a en réserve, qui produit la valeur². Ce nouveau « travail », que l'on sait maintenant mesurer, apparaît ici comme un quelque chose, une réserve, qui peut être récupéré, extirpé, pour créer de la valeur. Il est aussi, si l'on peut dire en termes modernes, de l'« énergie à récupérer et à consommer ».

Ne pourrait-on pas, alors, concevoir le « travail », non plus seulement comme celui de tel ou tel ouvrier, mais comme une propriété générale susceptible d'être récupérée parce qu'en réserve à travers la diversité des choses et des êtres ?

La nature, en raison de l'idée nouvelle de nature-machine, assujettie à l'« ordre du Technique », est assimilée à une immense réserve de « travail » (en termes modernes de force ou d'énergie) qu'il ne reste plus, avec l'aide de quelques machines, qu'à extraire ou à extirper pour créer de la valeur. La nature est confondue avec un ouvrier absolu et l'extractivisme devient notre avenir ! La nature, confondue avec son modèle de substitution, la nature-machine, n'est plus qu'un objet économique produisant de la valeur : travail humain et « énergie » en réserve dans la nature deviennent tout un. Ainsi se découvre la consubstantialité de la nature-machine avec la genèse de l'économie au sens capitaliste, consubstantialité qui institue au

sens plein du terme ce que j'appelle l'« ordre du Technique ». L'incarcération de chacun dans le monde-machine de l'industrialisme offre au capitalisme les possibilités d'un renouvellement continu jusqu'à celui, de nos jours, du libertarianisme technologique façon Elon Musk qu'illustre parfaitement la politique actuelle de Donald Trump.

L'ACTUALITÉ DE L'« ORDRE DU TECHNIQUE »

En effet, la consubstantialité de l'économie et de la nature-machine qui sous-tend ce qu'on appelle la « science » ou l'« ordre du Technique » impose à la dite « science » d'être au service de l'économie et du profit indéfini. En conséquence, toute critique de la nature-machine, c'est-à-dire de l'industrialisme, *via* un retour à la question du vivant et aux conséquences néfastes induites par l'industrialisme sur la nature vivante dans la génération et la corruption, doit être éliminée. C'est à cela que s'attelle Donald Trump pour redonner du dynamisme au profit (le réarmement promu avec ferveur aujourd'hui joue le même rôle). La position de Trump n'est pas isolée, loin de là, car l'expansion indéfinie de la nature-machine et de l'industrialisme corrélatif dans l'« ordre du Technique » obsèdent tous les dirigeants et responsables politiques au nom de la croissance, du PIB, de l'emploi et bien évidemment du profit et, cela, jusqu'à ce que notre mort s'ensuive ; une mort industrielle « heureuse », s'accomplissant dans le confort et le bien-être, mais payée au prix de notre incarcération dans les réseaux et les machines loin de toute vie sensible. Il faut choisir dorénavant entre, d'un côté, la vie en compagnonnage avec la nature associée à une technique à hauteur d'homme ou, d'un autre côté, la soumission à la nature-machine dans l'artificialisation et l'industrialisme des procédures et des réseaux jusqu'à ce que tout sorte des usines, y compris le vivant, pour la plus grande gloire des pouvoirs et du profit.

¹ Le philosophe et économiste écossais Adam Smith (1723-1790) est considéré comme le père de l'économie politique. Son ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* est le premier traité du capitalisme libéral. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75319v.pdf>

² Sur ces questions, il va de soi que l'on peut consulter Karl Marx, *Le Capital*, Éditions sociales, 2022, livre I, chapitre premier, « La marchandise ».

Le monde académique face aux attaques et aux préjugés

Les attaques du monde académique ne sont pas circonscrites aux États-Unis. Centré sur le cas de la France, le présent article revient sur les préjugés entourant la prétendue idéologie des chercheurs et chercheuses, les défis matériels qu'ils et elles rencontrent et les moyens d'y faire face.

Olivier Alexandre

Sociologue, directeur adjoint du Centre Internet et Société du CNRS

La science est attaquée¹. Aux États-Unis, depuis l'entrée de la nouvelle administration Trump en fonction, des universités, leur présidence, leur personnel ou des étudiants ont été qualifiés par le président ou des membres du gouvernement de « wokistes », « antisémites », « médiocres », « propagandistes » ou « liberticides ». Ces admonestations ne sont pas purement symboliques. Donald Trump a coupé la totalité du soutien fédéral à l'université de Harvard (9 milliards de dollars sur une dotation globale de 53 milliards de dollars) ; l'*US Department of Education* a mis en demeure soixante universités pour soupçon d'antisémitisme et un décret présidentiel a banni 250 mots des programmes de financement scientifique, comprenant les termes « climat », « discriminations », « diversité », « femme », « handicap », « multiculturel », « race », « social », « stéréotypes », « transgenre » et « victimes ».

Les questionnements idéologiques, coupes budgétaires, accusations et restrictions de la liberté de parole visent également la communauté académique en Angleterre, en Argentine, en Chine, en Ecosse, en

Israël, en Russie ou en Turquie. En France, la recherche publique est aussi critiquée par des membres du pouvoir exécutif, pour son niveau de bureaucratisation et a été définie comme peu « différenciante » par le président Emmanuel Macron en 2019 lors du discours célébrant les 80 ans du CNRS. Les supposés partis pris idéologiques des chercheurs et des chercheuses ont également été mis en cause : « islamo-gauchisme », « wokisme », « décolonialisme », etc. Dans le même temps, le budget de l'enseignement et de la recherche a fait l'objet de coupes importantes : 3 % de son budget total en 2024 (soit 904 millions d'euros), puis une annulation de crédits de 493,3 millions d'euros annoncée par le gouvernement le 26 avril 2025. En 2024-2025, 67 des 72 universités françaises ont présenté un budget déficitaire. Ces remises en cause ne sont pas seulement le fait de l'État central. Début mai 2025, Laurent Wauquiez annonçait, en tant que président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la suspension des subventions (s'élevant à 19 millions d'euros) à l'université Lyon II au motif de « *dérive islamo-gauchiste* ».

Ces propos et décisions ont souvent été portés ou défendus dans des journaux, contrôlés par des grandes fortunes n'ayant pas caché leurs souhaits de voir l'extrême droite accéder au pouvoir, tels que

la famille Dassault, Vincent Bolloré ou Pierre-Edouard Stérin. Dans les médias qu'ils contrôlent, les enseignants chercheurs ont été présentés comme « wokistes », « obsédés de la race », tenants de « sciences molles » et représentant un coût de plus en plus insupportable pour le contribuable. Le milliardaire Pierre-Edouard Stérin a entrepris un travail d'influence n'allant pas sans rappeler celui du milliardaire Peter Thiel aux États-Unis, qui a fait des universitaires un ennemi de classe². Son projet Périclès³ (dotation prévue de 150 millions sur dix ans) a pour finalité d'influencer la vie des idées en France au travers de plusieurs dizaines d'initiatives : observatoires, médias, influenceurs, « guérilla juridique », conseils stratégiques aux partis sympathisants, « école des futurs maires », etc., avec deux objectifs : la conquête du pouvoir par l'extrême droite et ramener le taux de dépenses publiques en part du PIB de 52 % à 15 %. Qu'advient-il à la communauté académique si, à l'image des États-Unis, l'extrême-droite accédait au pouvoir ?

² Voir notamment Olivier Alexandre, juillet-sept. 2025, « Peter Thiel: maestro de pensamiento ». *Vanguardia Dossier*, n° 96, *Los tecnolibertarios de Trump*, p. 34-37.

³ Pierre-Edouard Stérin, saint patron de l'extrême droite française : #5 Projet Périclès : le document qui dit tout du plan de Pierre-Edouard Stérin pour installer le RN au pouvoir, 19 juillet 2024. <https://miniurl.be/r-6b5q>
Périclès est l'acronyme représentant les concepts de Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes.

¹ Cet article est une version synthétique d'un double article paru sur le site du quotidien en ligne AOC: Olivier Alexandre, « Faire de la recherche en pleine Apocalypse », 21 et 22 mai 2025. <https://miniurl.be/r-6b5n> et <https://miniurl.be/r-6b5o>
AOC est un quotidien d'auteurs en ligne, écrit par des chercheurs, des intellectuels, des écrivains et des journalistes. L'auteur remercie ici Sylvain Boumeau.



A L'ORIGINE DES ATTAQUES : PRÉJUGÉS SUR LA RECHERCHE PUBLIQUE

Comme l'ont montré plusieurs recherches, les attaques contre la communauté académique sont fondées en grande partie sur des préjugés. L'analyse des thématiques traitées au sein de la recherche publique ne permettent pas de conclure à un marquage clair à l'extrême-gauche ni à une évolution des partis pris politiques ou idéologiques des chercheurs. Comme il est rappelé dans une récente étude⁴, les travaux abordant la question du genre ne représentent qu'une minorité de la production scientifique dans le domaine des sciences sociales (près de 10 %) et n'ont connu qu'une évolution limitée au cours des dernières années, passant de 9 % à 11,4 % des articles français des disciplines concernées entre 2001 et 2022. Par ailleurs, seul

2 % des travaux en sociologie entre 1960 et 2020 traitaient des questions « raciales »⁵. Les travaux sur l'islam sont, quant à eux, encore plus marginaux : le fichier national des thèses ne recense, toutes disciplines confondues, que 348 thèses soutenues entre 1986 et 2024 portant sur l'islam ou les musulmans en France, soit moins de dix thèses par an en moyenne, alors que 13 900 doctorants avaient soutenu une thèse en France pour la seule année 2022. En outre, ces thèses sur l'islam n'abordent pas seulement la question du culte ou la culture, mais aussi le droit, la finance, les politiques publiques adoptées par les collectivités territoriales ou les migrations, très rarement la question du genre.

Au-delà de ces indicateurs, il est essentiel de garder à l'esprit, dans la continuité de la distinction entre

« jugements de faits » et « jugements de valeur » mis en exergue notamment par le sociologue Max Weber, que le choix d'une thématique ne reflète pas l'orientation politique d'un chercheur⁶. Le sociologue Jean-Claude Passeron notait d'ailleurs qu'il n'est pas rare pour un ou une chercheuse de choisir un objet à l'égard duquel il ou elle nourrit une forme d'animosité⁷. Et si tel est le cas, cela n'implique pas nécessairement un traitement biaisé. Plus généralement, la question de l'orientation politique des chercheurs est plus ouverte que leurs détracteurs ne le laissent entendre. En 2017, le journal *Nature* réalisait un sondage sur un échantillon de chercheurs français, qui en dépit de son caractère extrêmement limité, invitait à une certaine nuance : Emmanuel Macron arrivait en tête des intentions

⁴ Estelle Delaine, Altaïr Despres, Sibylle Gollac et al., 2025. « La part du genre, Genre et approche intersectionnelle dans les revues de sciences sociales françaises au XXI^e », avril 2025. <https://hal.science/hal-05037323v1/document>

⁵ Juliette Galonnier, Patrick Simon, « Talking about race in French sociology », décembre 2020. Communication à la conférence finale du « Global Race Project », INED. Je remercie chaleureusement Juliette Galonnier pour m'avoir communiqué les résultats de cette étude non publiée. global-race.site.ined.fr

⁶ Max Weber, 2003. *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte.

⁷ Paul Costey et Arnaud Fossier, 2003. « Entretien avec Jean-Claude Passeron », *Tracés*, 4. <https://journals.openedition.org/traces/3983>.

de vote, devant Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon et François Fillon ; seule la candidate d'extrême-droite Marine Le Pen ne se voyait créditée d'aucune intention de vote déclarée. Finalement, faire des universitaires et des chercheurs un ennemi idéologique pur et parfait relève en grande partie de la construction politique.

LA RECHERCHE PUBLIQUE FRANÇAISE EN TENAILLE

Le malaise qui traverse la communauté scientifique a d'autres ressorts que les orientations idéologiques de ses membres. En tout premier lieu, elle a dû faire face à un choc de croissance de la population étudiante : 500 000 personnes supplémentaires entre 2010 et 2020, soit la deuxième plus importante phase d'augmentation de son histoire après la séquence 1986-1996. L'effectif total des enseignants du supérieur n'a augmenté lui que de 5 % au cours des vingt dernières années : 88 100 en 2002 contre 92 700 en 2022. Le personnel de soutien a même diminué dans les universités publiques entre 2014 et 2019, passant de 27 576 à 25 409 équivalents temps plein. En conséquence, le montant d'investissement par étudiant en France, situé à 12 250 euros en 2022 (classes préparatoires exclues) se situe à peine au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, bien loin du niveau des États-Unis (36 172) et du Royaume-Uni (29 534).

À l'autre bout du spectre de la recherche publique, les systèmes d'évaluation et de financement ont également connu d'importantes transformations, sans rapport avec ce changement. L'évolution des systèmes d'évaluation – système San Remo en 1994, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) en 2006, Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supé-

rieur (Hcéres) en 2013 – a été guidée par l'objectif de gestion des dépenses et d'allocations budgétaires plus que par celui d'élévation en quantité et qualité du travail d'enseignement et de recherche. De même, la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en 2005, de l'*Euro-pean Research Council* (ERC) en 2007, la mise en place des Idex (2011) puis des Labex (2012) ont modifié en profondeur la vie de la recherche⁸ sur la base d'une croyance : la qualité de la recherche augmenterait mécaniquement du fait de la taille des équipes et de la mise en concurrence entre porteurs et porteuses de projets. Ce système a généré un coût temporel important pour les chercheurs et chercheuses, pour ne bénéficier qu'à une minorité sur le plan des financements. À cela s'est ajouté des incitations à l'accroissement de la taille des structures académiques afin d'occuper une meilleure position dans le classement de Shanghai établi depuis 2003 par l'université de Jiao Tong. Ce dernier rendait pourtant mal compte des spécificités historiques du système académique français⁹. De plus, il était et reste peu déterminant dans le choix des étudiants des pays d'Amérique du Nord, ce classement restant très largement méconnu ou ignoré aux États-Unis. Il a pourtant été demandé aux chercheurs de s'adapter, au travers de politiques de regroupements scientifiques. Ici encore, les politiques scientifiques ont pesé sur le budget-temps de la recherche.

REDONNER DU TEMPS ET DES MOYENS

Rendre du temps et des moyens aux chercheurs et chercheuses

⁸ Voir par exemple le dossier de la *VRS* : « Dix années d'action collective, un autre ESR est possible ! ». https://snscs.fr/wp-content/uploads/2018/12/VRS-405_HD.pdf

⁹ Voir notamment Jean-Charles Billaut, Denis Bouyssou et Philippe Vincke, 2010. « Faut-il croire le classement de Shanghai ? », *Revue de la régulation*, 8. <https://doi.org/10.4000/regulation.9016> et Fabien Eloire (2011). « Le classement de Shanghai. Histoire, analyse et critique », *L'Homme & la Société*, 178 (4), p. 17-38. <https://miniurl.be/r-6b5t>

apparaît comme un impératif pour qui souhaite redonner de l'efficacité au système académique. L'une des mesures pourraient être d'attribuer la gestion des crédits de la recherche aux structures de recherche, celles du CNRS, des universités et des autres instituts de recherche, de manière à répartir plus équitablement les ressources et limiter le montage chronophage de projets (rédaction, évaluation, recrutements, livrables, etc.).

Concernant l'attribution de moyens supplémentaires, on pourra objecter qu'en ces périodes de contraintes budgétaires de tels dispositifs ne sont en rien une priorité. Toutefois, le fait que la recherche publique représente une part de moins en moins importante dans l'économie du pays relève d'une suite d'arbitrages et de décisions politiques, mais en rien d'une fatalité. Les dépenses intérieures de recherche et développement exécutées par les administrations et les universités représentaient 0,88 % du PIB en 1993 contre 0,74 % en 2022. Cette même année, ce chiffre s'élevait à 0,96 % en Allemagne d'après l'OCDE. On peut ainsi souligner, à la manière de la sociologue australienne Melinda Cooper¹⁰, le contraste entre l'accroissement des budgets investis dans le secteur privé incluant la recherche dans l'industrie des nouvelles technologies, de l'industrie pharmaceutique ou de l'aéronautique, et les demandes d'austérité adressées à la recherche publique.

Cet écart est d'autant plus frappant que les infrastructures numériques de la recherche ont été développées depuis les années 1990 avec de l'argent public au profit le plus souvent d'entreprises privées étrangères : ordinateurs, serveurs, services de messageries, services

¹⁰ Voir Melinda Cooper, 2023. *Counterrevolution. Extravagance and Austerity in Public Finance*, Zone Books.

de *cloud*, jusqu'aux publications en ligne en accès ouvert. En dépit d'appels renouvelés en faveur de la science ouverte et de solutions souveraines¹¹, ces choix en faveur de solutions privées et fermées pèsent sur les comptes du ministère public. En mai 2024, les institutions de recherche française renouvelaient leur partenariat avec l'éditeur scientifique Elsevier *via* un contrat de 134 millions d'euros pour quatre ans. En mars 2025, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse attribuait un marché public de 74 millions d'euros à Microsoft pour équiper ses services centraux et les établissements du supérieur, l'accord-cadre pouvant atteindre jusqu'à 152 millions sur quatre ans.

LEVIERS FISCAUX

Si l'on devait chercher ne serait-ce qu'un équilibre entre ces deux sphères, celle de la recherche publique et de la recherche privée, il serait opportun de dégager de nouveaux leviers sur le plan de la fiscalité. Bien que les projets d'une « taxe GAFAM » ou « taxe Google » ait fait long feu en France, on peut imaginer la création d'une « contribution de solidarité » pour l'enseignement et la recherche ou encore d'une « indemnité de formation ». En effet, les entreprises privées réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un certain niveau pourraient se voir demander le versement annualisé de contributions et d'indemnités (possiblement alignées sur les 4 % de la taxe d'apprentissage que tout entreprise de plus de 250 salariés n'offrant pas de poste en alternance se doit d'honorer sur le territoire français) quand elles emploient des chercheurs et chercheuses au sein d'un établissement public ou subventionné par des fonds publics.

Dans le domaine du conseil, de la banque, des assurances ou des nouvelles technologies, de nombreux « cerveaux » sont en effet formés dans l'enseignement public par des enseignants-chercheurs du public. En tant qu'employés, ils génèrent d'importantes plus-value pour leurs entreprises sans que les établissements de formation ne touchent de compensation directe en dépit de l'investissement initial réalisé.

Le cas des écoles d'ingénieurs permet tout particulièrement de mesurer la manière dont des investissements publics dans la formation sont inégalitaires et ne bénéficient pas *in fine* à la recherche publique, voire à la recherche tout court. En France, les frais d'inscription au sein de ces écoles s'élèvent en moyenne à 618 euros. Le Contrôle général économique et financier (CGEfi) a mis en lumière que le coût d'un étudiant dans l'une de ces écoles s'élevait à 19 450 euros au milieu des années 2010 contre 8 796 euros pour un étudiant de l'université. Dans certaines écoles, comme l'École Polytechnique, les étudiants reçoivent une rémunération durant la durée de leurs études. Ils bénéficient, en outre, d'une exonération définitive des frais de scolarité, à condition de travailler dans la fonction publique pendant au moins dix ans dans les vingt années suivant la sortie de l'École¹². Ils représentent ainsi un coût conséquent pour le ministère public. Les remboursements prévus (21 000 euros pour les étudiants ayant choisi d'intégrer un corps de l'État en 4^e année, 31 000 euros pour les étudiants n'ayant pas choisi d'intégrer un corps de l'État) sont loin de couvrir l'investissement réalisé par la collectivité. Or, les diplômés de l'école travaillent en majorité dans le secteur de l'industrie (57 %), du conseil (20 %), du secteur des assu-

rances et des banques (15 %), qui se revendiquent de l'économie de la connaissance, bien qu'ils participent peu à la mise en commun des savoirs.

Il en va de même du secteur des nouvelles technologies, y compris des entreprises de la Silicon Valley. De nombreux employés et managers ont pourtant été formés dans les établissements universitaires publics ou à financements publics, y compris français. Or, les grandes entreprises de ce secteur participent peu à l'effort de formation qui pèse sur les établissements publics. Or, les services d'intelligence artificielle tendent à réduire le nombre d'employés nécessaires pour assurer le développement et la rentabilité des entreprises, et les chercheurs du domaine sont souvent attirés vers les entreprises qui offrent de meilleures conditions de travail que les universités. Actionner de nouveaux leviers de financement de la recherche et de la formation recouvre un certain degré d'urgence pour qui souhaite assurer la pérennité du système académique.

L'ESPRIT DE LA RECHERCHE

Le paradoxe de notre époque est que les attaques contre la science s'expriment avec le plus de force là où elle semblait historiquement avoir été combattue avec le plus de détermination – aux États-Unis – qui plus est, par le pouvoir exécutif. Et alors que la France et l'Europe se présentent comme une terre d'accueil pour les chercheurs américains « empêchés », elles semblent tout aussi concernées que les États-Unis par les attaques contre la science. La vie d'intellectuels européens exilés au 20^e siècle, tels que Norbert Elias, nous le rappelle¹³ : pour survivre, l'esprit de la recherche a besoin d'institutions qui garantissent les libertés académiques, et à travers elles, les valeurs de la démocratie.

¹¹ Pour une présentation des intérêts publics et stratégiques de la science ouverte, voir notamment la *Petite encyclopédie de la science ouverte*.
<https://encyclo.ouvrirlascience.fr/fr/>

¹² La Cour des comptes estimait en 2020, sur la base des données 2016-2017, que le coût de la scolarité d'un étudiant à Polytechnique s'élevait à 36 370 € par an.

¹³ Norbert Elias, 2013. *Norbert Elias par lui-même*, Pluriel.

Multinationales pétrolières et sciences du climat : répertoires d'obstruction

L'histoire des multinationales pétrolières face aux sciences du climat offre un terrain de recherches empiriques privilégié pour comprendre les stratégies qu'elles ont élaborées depuis plus de cinquante ans pour mettre en échec des politiques climatiques qui nuiraient à leurs intérêts financiers. Ce texte a été écrit à partir de la communication de Christophe Bonneuil¹ qui a introduit les rencontres « Les savoirs dans la tourmente : sciences de la durabilité et tensions socio- et géopolitiques », qui se sont tenues à Nantes, du 10 au 12 juin 2025.

Chantal Pacteau

Membre du bureau national du SNCS-FSU

« Sans doute est-ce parce que je suis historien que je suis convaincu que les récits que nous faisons du passé sont déterminants dans le type de réponse que nous apportons au problème du présent. » C'est ainsi que Christophe Bonneuil a débuté le récit de plus d'un demi-siècle de stratégies de production de doutes sur la légitimité des sciences du climat par l'industrie des combustibles fossiles, dans le but de rester la principale actrice du secteur énergétique mondial.

LE RÉCIT DE LA PRISE DE CONSCIENCE

Il y a déjà près de 150 ans que le phénomène de l'effet de serre est connu et que l'on en parle. Entre les années 1950 et 1970, au moins cinq axes de recherche – qui ont donné lieu à des rapports de synthèse – confirment l'hypothèse d'un changement climatique (CC) d'origine anthropique. Les enjeux environnementaux globaux occupent alors une place croissante dans la sphère publique.

En 1972, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui se tient à Stockholm (c'est la première conférence mondiale qui fait de l'environnement une question majeure), trois des 109 recommandations ont trait au climat. En 1979, le rapport de l'Académie des sciences américaines, rédigé sous la houlette de Jule Charney², confirme le scénario de réchauffement climatique. En 1988, le GIEC est créé...

La question du CC a sa place dans la cohorte des problèmes publics environnementaux qui sont discutés au tournant des années 1970. D'ailleurs, la perspective du danger climatique constitue l'un des arguments utilisés pour promouvoir le nucléaire aux États-Unis dès les années 1950 et en France dans les années 1970.

On n'est donc pas dans une zone obscure où les connaissances, les débats n'existent pas. Mais comme le réchauffement ne s'observe pas encore dans l'hémisphère nord, des

jeux d'acteurs s'instaurent avec, d'un côté, ceux qui minorent le phénomène, qui disent que c'est pour dans longtemps et que l'on n'est pas sûr, ou encore qui pointent le phénomène concurrent de refroidissement lié aux aérosols ; et de l'autre côté, ceux qui déclarent que l'on en sait déjà assez pour engager l'action climatique. En France, ces derniers lancent l'alerte, entre autres dans *La revue 2000*, la revue d'analyse et de prospective créée en 1966 par la DATAR dont les dirigeants vont être les conseillers du premier ministre de l'environnement au début des années 1970. Il ne s'agit donc, en rien, d'acteurs minoritaires.

DÉVELOPPEMENT DE TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Cela nous amène à un autre récit, qui a été très bien résumé par Bruno Latour, celui d'une guerre et d'une défaite. Un récit qui n'est pas celui d'une découverte progressive du « nouveau régime climatique », mais celui d'une guerre de cinquante ans, marquée par les tentatives manquées d'y faire face.

¹ Christophe Bonneuil est directeur de recherche au CNRS, membre du Groupe de recherches en histoire environnementale (GRHEN) du Centre de recherches historiques (CRH) du CNRS et de l'EHESS.

² Rapport Charney, 1979. Carbon Dioxide and Climate: A Scientific Assessment. <https://miniurl.be/r-6b8a>



Derrière ce récit de défaite, il y a toute une série de travaux d'activistes, de journalistes, notamment aux États-Unis, qui sont allés fouiller les documents internes d'Exxon, de BP et de Shell. Pour ma part, j'ai travaillé³ avec mes collègues sur des documents d'Elf et de Total. Ces travaux prouvent que les compagnies pétrolières savaient et qu'elles ont élaboré des stratégies pour poursuivre leurs activités, telles que la fabrique de l'ignorance, comme l'ont analysé les historiens des sciences Robert Proctor et Naomi Oreskes (voir dans ce dossier l'article de Mathias Girel).

Un certain nombre d'espérances relatives à la capacité de *feedbacks* négatifs des écosystèmes marins et terrestres de compenser ou tamponner le surplus de carbone émis ont été douchées dans plusieurs publications et colloques à la fin des années 1970. Les scénarios, qu'ils soient issus des recherches des laboratoires académiques ou de celles des compagnies pétrolières

(en particulier celles de la plus grosse d'entre elles – Exxon – qui employait un plus grand nombre de chercheurs sur la question) montrent un réchauffement à $+3^\circ$ en 2050. Il n'y a donc aucun doute sur le scénario de $+3^\circ$. Et même s'il s'agit d'un phénomène à long terme dont les effets ne commenceront à être visibles qu'au début du vingt-et-unième siècle, on sait que si l'on veut infléchir la trajectoire, il faut commencer à engager un certain nombre de transitions.

Dans des notes internes, les milieux industriels et notamment pétroliers s'inquiètent : limiter le réchauffement climatique va impliquer un recul en valeur absolue des émissions et donc de la consommation des énergies fossiles. Leur business sera donc remis en question par les actions à mener pour réagir efficacement.

Les plus grandes entreprises pétrolières du monde investissent alors dans le développement de recherches qui leur permettent d'être à la pointe des savoirs, afin d'être les premières à développer des brevets pour certaines solutions techniques, à investir

éventuellement dans les énergies renouvelables ; ce qu'elles peuvent faire du fait d'un portefeuille d'activités diversifié (uranium, charbon, solaire...). Productrices de savoir⁴, elles sont en tête en matière de R&D dans le domaine. Exxon est leur chef de file qui peut se permettre d'équiper, à la fin des années 1970, un de ses supertankers d'un petit laboratoire de recherche pour étudier les échanges océan-atmosphère. Les scénarios des pétroliers ne sont pas moins précis que ceux qui sortent des laboratoires de recherche publique. C'est ainsi que, par exemple, un rapport interne de Shell de 1988 est le premier à évoquer l'acidification des océans alors que le rapport du GIEC de 1990 (le premier) n'en parle pas encore.

Dès la fin des années 1970, des scénarios de sortie des énergies fossiles sont discutés. Dans un long texte publié en 1976, Amory Lovins⁵, l'inventeur en 1988 du concept de « *negawatt* », donne les bases de

³ Christophe Bonneuil, Pierre-Louis Choquet, Benjamin Franta, 2021. « Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming », 1971–2021. *Global Environmental Change*, 71. <https://hal.science/halshs-03390521/>

⁴ Voir, par exemple, Geoffrey Supran, Stefan Rahmstorf & Naomi Oreskes, 2023. « Assessing ExxonMobil's global warming projections. » *Science*, vol 379. <https://www.science.org/doi/10.1126/science.abk0063>

⁵ Amory B. Lovins, October 1976. « Energy Strategy: The Road Not Taken? » *Foreign Affairs*.

la sobriété. Pour les compagnies pétrolières, parfaitement au courant des contraintes et des possibilités de chacun de ces scénarios, il s'agit désormais de décider lequel choisir.

Bernard Tramier, directeur de l'environnement chez Elf de 1983 à 1999 évoque ainsi la manière dont Exxon a alerté le secteur : « *le moment où je me souviens avoir vraiment été alerté du sérieux du réchauffement climatique, c'est à une réunion de l'IPIECA⁶ à Houston en 1984. Il y avait donc des représentants de la plupart des grandes compagnies du monde, et les gens d'Exxon nous ont mis au parfum. [...] Ils étaient restés très discrets sur leurs propres recherches [sur le réchauffement climatique] [...]. Puis, en 1984, peut-être parce que l'enjeu leur paraissait devenir trop important et appeler une réponse collective de la profession, ils ont fait le pas de partager leur préoccupation aux autres compagnies* » (entretien avec Bernard Tramier, le 5 novembre 2020⁷). Dans le rapport au comité exécutif d'Elf qu'il enverra début 1986, il écrit que l'accumulation de gaz à effet de serre va inévitablement modifier l'environnement et qu'il faut que le secteur prépare une stratégie défensive pour conserver ses intérêts.

COORDINATION INTERNATIONALE POUR FAIRE OBSTRUCTION

À partir de 1983, Exxon décide de défendre son business basé sur les énergies fossiles et prend la tête du mouvement de défense des intérêts des pétroliers. La compagnie réduit ses budgets recherche sur le climat et licencie les chercheurs qui tra-

À AgroParisTech, Polytechnique, Mines Paris - PSL... des élèves ingénieurs dénoncent les relations de leurs écoles avec certaines grandes entreprises. « *Comment peut-on encore accepter des partenariats avec la BNP, la Société générale ou le Crédit agricole qui continuent de financer les projets les plus destructeurs ? Et comment peut-on encore accueillir LVMH ou L'Oréal, qui nous embauchent pour optimiser leurs algorithmes de ciblage publicitaire ?¹* », s'interrogent-ils. Dans d'autres écoles en France, certains étudiants ingénieurs contestent, eux aussi, la collaboration de leurs écoles avec de grandes entreprises qu'ils jugent écocides. Ils font des propositions pour introduire plus d'éthique dans ces partenariats².

¹ Le Monde : <https://miniurl.be/r-6b8o>

² L'Étudiant : <https://miniurl.be/r-6b8p>

vaillent sur cette problématique. Elle construit alors un discours public de procrastination en trois points : il y a suffisamment de temps pour agir ; l'augmentation de la température ne sera détectable que dans vingt ans ; ce délai autorise une transition ordonnée vers des technologies non fossiles. Les autres majors pétrolières, notamment au sein de l'*American Petroleum Institute* (API) et – à l'échelle internationale – au sein l'IPIECA, vont s'aligner sur la stratégie d'Exxon en promouvant une stratégie de blocage basée sur une ligne climato-sceptique. Face à la création du GIEC (1988) et à la préparation de la convention climat de Rio, cette ligne remet en cause la solidité des travaux alertant sur le CC, fabrique des « incertitudes » et des « doutes »...

C'est ainsi qu'en 1988, lors d'une réunion à Paris dont l'hôte est Total, l'IPIECA crée un groupe de travail sur le changement climatique dont l'objectif est de contrer la mise en œuvre de propositions de régulations climatiques, telles que celle adoptée en juin 1988, lors de la Conférence de Toronto⁸, qui appelle, dans sa déclaration finale, à réduire de 20 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2005. Ce groupe va produire un rapport – envoyé à toutes les compagnies membres en 1990 –

qui les encourage à anticiper pour ne pas subir, avec les émissions de gaz à effet de serre, ce qu'il s'est passé avec le protocole de Montréal qui est en train de réguler l'utilisation des chlorofluorocarbones (CFC)⁹.

En 1989, rassemblant les industries productrices et utilisatrices d'énergies fossiles (gaz, électricité, automobile, etc.), un groupe de pression international est créé à Washington, la *Global Climate Coalition*, qui va faire pression sur Georges Bush pour qu'il empêche la ratification de la convention climat de Rio, confirmant ainsi son refus d'engager les États-Unis dans des efforts contraignants pour le climat.

Ce lobbying intense va s'exercer pendant les quinze années qui suivent Rio. Les pétroliers ne veulent ni « *targets* » ni « *timetables* » dans la convention climat et ils vont faire en sorte que celle-ci soit vidée des engagements un peu forts qui avaient été mis en avant dans les années précédentes. Ils vont construire une stratégie du doute pour semer la confusion dans l'opinion publique. Cette stratégie conteste le consensus scientifique sur l'origine humaine du

⁶ L'*International Petroleum Industry Environmental Conservation Association* (IPIECA), créée en 1974, représente l'industrie pétrolière auprès des Nations unies ; elle est agréée comme partie prenante auprès du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Elle fédère la plupart des compagnies pétrolières publiques et privées du monde qui se réunissent trois fois par an en plénière, ont des groupes de travail.

⁷ Dans Christophe Bonneuil et al., *op. cit.*

⁸ La conférence de Toronto a été organisée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

⁹ La « bataille des CFC » fait référence aux efforts internationaux, réglementaires et technologiques visant à réduire, contrôler et éliminer l'utilisation des chlorofluorocarbures en raison de leur impact néfaste sur la couche d'ozone. Le Protocole de Montréal (1987) a été signé pour réduire progressivement la production et la consommation de CFC, avec une ratification massive (plus de 190 pays).

réchauffement climatique, dénonce les incertitudes ou encore minimise l'urgence climatique. À ce jeu-là, les multinationales françaises ne sont pas en reste.

Ce travail de coordination entre multinationales pétrolières va permettre de peser dans différentes arènes. Les firmes états-uniennes pèsent *via* le GCC sur les décisions américaines. La présence de compagnies du Golfe permet de s'assurer que leurs pays vont jouer un rôle de freinage. L'IPIECA va faire de l'entrisme à l'intérieur de la Chambre internationale de commerce afin que la défense, par l'ensemble du monde des affaires, légitime les intérêts des pétroliers. En outre, elle fait cotiser différentes entreprises pour financer des recherches visant à présenter le réchauffement climatique comme moins alarmant, par exemple en soutenant des recherches sur les aérosols et les nuages au Centre Hadley au Royaume-Uni ou sur l'absorption du carbone par les océans à l'université Columbia aux États-Unis. Afin d'assurer une veille scientifique, Elf place des jeunes ingénieurs comme volontaires du service national à l'étranger (VSNE) dans les meilleurs laboratoires du monde des sciences du climat ; et une intense activité de relations avec des scientifiques réputés, dont certains des auteurs du GIEC, se développe.

UNE NOUVELLE PHASE DE L'OBSTRUCTION CLIMATIQUE

À la fin des années 1990, le travail d'obstruction change dans la mesure où le déni pur et dur devient contre-productif (même s'il se perpétue dans certains *think tanks*) ; parce que le GIEC a fait son travail, parce que la société civile s'engage et qu'il y a eu une construction et une médiatisation du problème public depuis la fin des années 1980. Les compagnies européennes Shell, BP, Elf

et Total ne contestent plus la réalité du réchauffement climatique à l'approche de la COP3 de Kyoto en 1997 et se désolidarisent des compagnies américaines Texaco, Chevron et Exxon. Elles reconnaissent les travaux du GIEC, admettent qu'il y a un réchauffement climatique, mais ne veulent pas de mesures politiques fortes.

Leur nouvelle stratégie est d'infléchir plutôt que de nier, en avalisant le constat scientifique et en travaillant sur l'élaboration de solutions compatibles avec la rentabilité de leurs activités : soutien d'une expertise économique procrastinatrice ; engagements volontaires ; compensation carbone par des marchés du carbone ; ou encore promotion du gaz naturel comme énergie de transition (c'est mieux que le charbon, le pétrole), des agrocarburants, des techniques de capture et de stockage du CO₂, de l'hydrogène, de la géo-ingénierie...

Dans ce but, les principales compagnies pétrolières apportent, dans les années 2000, de nouveaux financements – *via* des consortiums avec de grandes universités américaines comme Princeton, Stanford, MIT, Berkeley – pour orienter les recherches vers la construction de nouvelles solutions dont l'objectif est de retarder le moment où il va vraiment falloir arrêter la production et la consommation d'énergies fossiles. En France, des partenariats sont établis entre Total et le Collège de France et diverses chaires universitaires sont créées.

LE RÉCIT D'UNE GUERRE ET D'UNE DÉFAITE

Beaucoup de spécialistes disent qu'autour de Rio, il y avait une fenêtre d'opportunité. Opportunité manquée du fait des jeux d'acteurs que les sciences sociales aident à décrypter ; il s'agit de sortir d'une

conception linéaire, progressive et diffusionniste, selon laquelle les connaissances seraient transférées du laboratoire vers la société. Face au CC, les industriels des énergies fossiles ont été proactifs, tantôt en participant à la production de connaissances, tantôt en élaborant des stratégies de fabrique de l'ignorance, beaucoup plus complexes que la seule stratégie du déni. En particulier, ils ont créé des fausses pistes qui ont orienté les recherches de centaines de scientifiques vers certaines directions plutôt que d'autres et vers des solutions extrêmement critiquables ou problématiques.

Raconter les évolutions de la bataille mondiale contre le CC permet d'être mieux outillé pour comprendre la nouvelle phase dans laquelle il semble que nous sommes en train d'entrer, une phase où les liens sont plus assumés entre les intérêts fossiles et l'extrême droite dans une « ère de post-vérité ».

Les Climate Files* sont une base de données archivistique regroupant des documents liés au changement climatique issus de différentes sources, collectés depuis plus de 25 ans. Ces dossiers explorent en détail les acteurs et les institutions qui ont retardé l'action politique sur le changement climatique et nié les sciences du climat.

* <https://www.climatefiles.com/>



Quoi de nouveau en agnotologie ?

Le nouvel âge de l'ignorance

Les travaux regroupés sous la rubrique « agnotologie » explorent différents processus de production et de diffusion de l'ignorance envers les sciences. Ils représentent un outil plus précieux que jamais pour analyser la montée des processus de fragilisation et d'instrumentalisation des connaissances fiables aujourd'hui. Comprendre ces tentatives délibérées de production d'ignorance, « *cela engage un pari sur l'importance de la connaissance dans des actions collectives, cela engage aussi un pari sur ce que nous faisons à partir de ce que nous savons* », selon Mathias Girel¹, interviewé ici.

Chantal Pacteau : Vous êtes un spécialiste de l'agnotologie, que vous définissez comme l'étude de la production culturelle de l'ignorance, que vous opposez à l'ignorance conçue comme front de la science. Vous analysez notamment les mécanismes par lesquels cette ignorance est créée, entretenue ou utilisée. L'ignorance est un problème politique, écrivez-vous. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Mathias Girel : C'est une question importante, mais je voudrais juste dire en préambule que je ne pense pas que la vérité ou la fausseté d'une proposition est une affaire politique, au sens où elle pourrait être tranchée autrement que par ce que nous appelons des enquêtes. En revanche, lorsque je suis privé d'une connaissance fiable, parce qu'une recherche importante, et envisageable, n'a pas été menée, lorsque des connaissances fiables sont retirées de l'espace public ou que leur

qualité est altérée, cela interfère directement avec nos délibérations sur le juste et le bien, pour ne pas même parler de choix plus individuels, et en ce sens, c'est bien un problème politique. Nos sociétés, depuis plusieurs siècles au moins, sont suspendues aux connaissances que nous produisons, et la qualité des savoirs disponibles est une question qui intéresse la Cité.

C. P : Quels sont les liens entre « ignorance produite », *fake news*/ désinformation, post-vérité et théories du complot ?

M. G : Alors, ce sont là des questions enchevêtrées, mais assez différentes. Les travaux sur l'ignorance, en général, se demandent comment et pourquoi nous ne savons pas ce que nous ne savons pas, et cela peut prendre des formes très différentes : l'étude des archives peut mettre en évidence des stratégies, mais on peut aussi avoir des phénomènes plus structurels lorsque, par exemple, des institutions qui devraient produire certains savoirs ne le font pas, ou plus,

Mathias Girel

Philosophe, maître de conférences à l'École normale supérieure (PSL) Directeur du Centre Cavaillès (USR République des savoirs) Directeur du Centre d'archives en philosophie, histoire et en édition des sciences (CAPHES)

Entretien réalisé par Chantal Pacteau



Mathias Girel.

faute de financement par exemple². Il arrive aussi que de l'ignorance soit produite par les instruments que nous utilisons pour connaître la réalité et répondre à certains risques, c'est ce qu'a bien montré par exemple Nathalie Jas dans une série d'articles et de travaux, par exemple

¹ Mathias Girel, 2017. De l'agnotologie, production de l'ignorance. *The Conversation*. <https://miniurl.be/r-6ayr>

² David J Hess, 2016. *Undone Science: Social Movements, Mobilized Publics, and Industrial Transitions*. Cambridge, MA: MIT Press.

L'agnotologie désigne l'étude de l'ignorance et s'inscrit à ce titre dans le champ de l'épistémologie au sens large¹. Si connaître ce que l'on ignore semble contradictoire, cette objection est superficielle : il est possible d'analyser ce que nous ignorions auparavant, ce que d'autres ignorent, ou ce qu'une communauté cherche à savoir sans y parvenir. L'ignorance peut aussi être revendiquée, à des fins de protection (secret d'État, droit à l'oubli ou à ne pas connaître certaines données génétiques). Il existe donc des discours, des attributions et des usages de l'ignorance qui méritent un examen propre. Si l'historien des sciences américain, Robert Proctor, qui a introduit le terme², pensait dès l'origine l'agnotologie comme englobant aussi bien l'ignorance scientifique consciente d'elle-même, que le fait que nos intérêts nous conduisent à ignorer certains faits ou enfin l'idée que certains peuvent avoir intérêt à « créer » de l'ignorance, elle s'est vite focalisée sur l'ignorance « produite ». C'était notamment la thématique des « *marchands de doute* », pour reprendre les termes d'un communicant du tabac : créer du doute sur la dangerosité du produit – et donc créer de l'ignorance – permet de préserver un accès au marché.

Concevoir l'ignorance comme un effet conduit immédiatement à en rechercher les causes : qu'elles soient involontaires (facteurs institutionnels, cognitifs, sociaux, économiques) ou intentionnelles (stratégies de dissimulation, désinformation, de déni). Deux grands styles se dégagent ainsi : l'un s'attache aux déterminants structurels, qui peut s'intéresser à la science « non faite » (*undone science*), aux effets d'invisibilisation, aux effets d'agenda politique, l'autre aux stratégies délibérées mais, dans les faits, les deux registres d'analyse sont souvent liés et complémentaires.

dans un article de 2017, sur les « *millefeuilles institutionnels* » gouvernant les substances chimiques et qui ont chacun leurs angles morts : tous nos outils réglementaires permettent de connaître des pans de la réalité, mais en ignorent d'autres, et leur empilement peut créer de véritables « *trous dans la connaissance* » (*knowledge gaps*), avec un incidence sur les risques sanitaires³. Bref, on s'intéresse, dans tous ces cas, aux divers mécanismes de production d'ignorance.

Le terme de post-vérité, qu'il faut manier avec précaution, recouvre, lui, un diagnostic sur notre époque, qui n'aurait que faire de la vérité, ou qui attribuerait une importance plus grande aux émotions⁴. En surface, le terme dit donc quelque chose de différent de la production stratégique d'ignorance : dans ce dernier cas, la connaissance reste une valeur puisqu'il faut la dissimuler ou l'affaiblir, dans le premier cas elle ne compterait plus du tout, et il n'y aurait même donc plus aucun intérêt à la faire disparaître... La post-vérité peut sans doute décrire certains environnements, ou certaines formes de propagande, mais il faut être prudent, à mon sens, car si l'on accepte trop vite le constat, en gros l'idée que notre époque serait totalement coupée du souci du vrai, il n'y a plus aucun sens pour un gouvernant à argumenter pour mon-

trer la pertinence de politiques publiques, à montrer comment elles sont reliées à des preuves et des faits, c'est donc un outil rêvé pour les despotes.

J'ai le même sentiment à l'égard du terme de « *fake news* » ; il décrit une réalité, en premier lieu la circulation virale d'énoncés ressemblant à de l'information, mais qui n'en possèdent pas les caractéristiques essentielles, à commencer par la vérité, mais il a également servi à l'actuel Président américain pour qualifier toute la presse dite « de référence ».

Pour la désinformation, la ressemblance avec la production stratégique d'ignorance tient au caractère intentionnel, qui me semble essentiel à la notion, mais dans ce cas il est intéressant, et nécessaire, de se demander quelles fins sont visées, quels comportements vont être modifiés. C'est pour cette raison que la désinformation n'est jamais seulement une affaire de connaissance, elle engage aussi la philosophie de l'action, car ultimement, ce qui va importer, c'est ce que le public va faire sur la base de cette désinformation.

C. P : Aujourd'hui partout dans le monde, la recherche subit des attaques sans précédent et les savoirs qu'elle produit sont considérés soit comme une opinion comme une autre, soit sont ignorés voire délégitimés. Frontalement, avec une brutalité inouïe aux USA ; en France, en déconsidérant certains champs de recherche – en sciences humaines et sociales (SHS) particulièrement – ou en menaçant le rôle d'agences de l'État telles que l'ANSES qui prennent appui sur des connaissances scientifiques pour élaborer des politiques publiques... Pensez-vous, comme l'historien américain des sciences Robert Proctor, que nous entrons dans un « *âge d'or de l'ignorance* » ?

¹ Pour plus de détails, voir Mathias Girel, 2017. *Science et territoires de l'ignorance*. Versailles: Quae et la seconde édition du *Routledge International Handbook of Ignorance Studies*, publié par Routledge sous la direction de Matthias Gross et Linsey McGoeey en 2022.

² Voir l'historique dans le livre *Agnotology: The Making and Unmaking of Ignorance* sous la direction de Robert N. Proctor et Londa Schiebinger publié par Stanford University Press en 2008.

³ Nathalie Jas, 2017. « Millefeuilles Institutionnels et production d'ignorance dans le "gouvernement" des substances chimiques dangereuses. » *Raison Présente* no. 204, pages 43-52. <https://shs.cairn.info/revue-raison-presente-2017-4-page-43?lang=fr>

⁴ J'ai tenté d'analyser cette inquiétude dans un article de 2021 « La post-vérité comme inquiétude » paru dans *Cahiers Philosophiques* 164, no. 1, pages 9-27. <https://miniurl.be/r-6ays>

M. G : Vous faites référence à une intéressante tribune parue dans *Le Monde* le 9 mars 2025, Robert Proctor, qui a introduit le terme d'« agnotologie », évoquait effectivement un tel âge d'or pour désigner la politique scientifique du gouvernement de Donald Trump. De fait, même si toutes les craintes étaient permises, pour ce second mandat, les premières semaines ont été sidérantes : on a vu disparaître des données climatiques et épidémiologiques, hébergées par des organismes scientifiques renommés, avec des conséquences directes sur la recherche mondiale, même si une communauté très active s'emploie à les sauver et les restaurer ailleurs. Des laboratoires ont perdu leur financement, par le biais de subventions des *National Institutes of Health* (NIH), par exemple, parfois parce que leur recherche portait sur la Terre ou le climat, parfois parce qu'elles étaient soupçonnées de servir un agenda politique trop sensible au pluralisme et à la défense des droits individuels et civiques. La « traque » de ces projets a pris des tours qui seraient comiques s'ils n'avaient pas une telle incidence sur la science : un collègue travaillant sur les biofilms bactériens a vu ses financements menacés parce que le projet portait le terme « *comportement communautaire* » dans son titre...

C'est un âge d'or de l'ignorance, au sens d'une période tout à fait propice pour ceux qui entendent s'appuyer sur la destruction de la science pour gouverner. Proctor, dans sa tribune, montre cependant que ces politiques récentes, qui nous frappent par leur brutalité, n'ont pas émergé en une nuit : il mentionne à la fois non pas le maccarthysme, qui se cantonnait pour l'essentiel au monde de la culture, mais la politique menée par George W. Bush, qui avait du reste donné lieu à un essai,

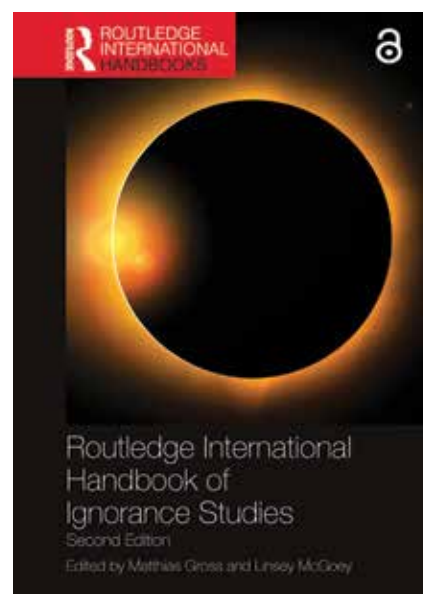
The Republican War on Science de Chris Mooney⁵, qui documentait toutes ces mises en cause. Parmi celles-ci on trouvait, en bonne place, l'offensive créationniste sur l'enseignement de la biologie, et Proctor voit dans l'actuel nationalisme chrétien fondamentaliste et dans son souci de faire « *table rase* » un puissant soutien à la politique de Trump.

Ce que nous enseigne cet exemple, c'est que la science produit des vérités inconfortables pour ceux qui voudraient prendre des raccourcis. Les exemples d'agnotologie traités par Robert Proctor, par les historiens des sciences Naomi Oreskes et Erik Conway⁶ et bien d'autres, en particulier ceux qui portaient sur des instrumentalisation du doute, impliquaient des stratégies complexes. On est ici face à une version beaucoup plus rudimentaire mais terriblement efficace, et dont les effets peuvent être très durables. Les SHS ne sont évidemment pas en reste, dans la mesure où, elles aussi, elles fournissent des clés pour comprendre notre présent, les effets des institutions et souvent des « prises » pour agir sur une situation donnée.

C. P : Selon vous, la vie au temps de la pandémie du Covid-19, avec sa cacophonie des experts de plateau (selon le titre d'un de vos articles...) a-t-elle contribué à faire le lit de cet obscurantisme dans lequel nous semblons rentrés ?

M. G : Pour la période du Covid, je faisais référence au défilé, sur les chaînes d'information en continu, de personnalités qui n'étaient pas toujours les mieux placées pour éclairer la situation, car les chercheuses et les chercheurs concernés avaient, pour

beaucoup, autre chose à faire. Il y a eu d'autres sources de confusion, avec l'étude du *Lancet*, avec la création d'un conseil scientifique qui s'ajoutait aux agences existantes, mais il reste difficile de savoir si cela a vraiment altéré la perception publique de la science ; les travaux réalisés par le sociologue Michel Dubois et ses collègues semblent montrer que cela n'est pas le cas. J'hésiterais, pour les raisons évoquées plus haut, à parler d'obscurantisme, non parce que je ne partagerais pas une partie du constat (l'inédit de mon habilitation à diriger des recherches s'intitulait justement « Dans la pénombre »), mais parce que je me méfie d'un usage trop large, s'il devait en venir à signifier qu'individuellement ou collectivement nous ne nous soucions pas du vrai. Il reste que ce terme peut désigner une certaine qualité du débat public, dans lequel la référence à des faits, à des études, aux données de la science, n'est pas assez présente, mais dans ce cas cela redevient une question politique, qui consiste à savoir ce que nous attendons de nos représentants élus et, aussi, à déterminer comment nous pouvons le leur faire entendre, si nous ne sommes pas satisfaits de ce point de vue...



Routledge International Handbook of Ignorance Studies.
<https://miniurl.be/r-6ayt>

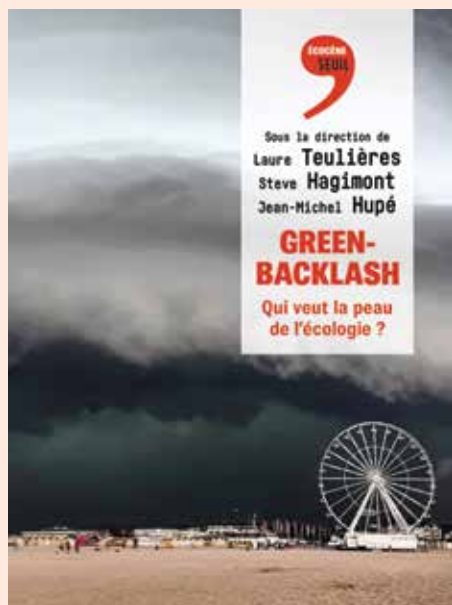
⁵ Chris Mooney, 2006. *The Republican War on Science*. New York : Basic Books.

⁶ Naomi Oreskes et Erik M. Conway, 2010. *Les marchands de doute*. Traduit de l'anglais en 2021 par Jacques Treiner. Paris : Le Pommier, 2011.

Qu'est-ce que le *greenbacklash* ?

Jean-Michel Hupé, Chercheur en écologie politique

Ce texte est tiré de la présentation de la session parallèle Regards croisés sur le « *greenbacklash* » : déconstruire l'anti-écologisme lors des Rencontres « Les savoirs dans la tourmente¹ ». Il se base sur l'ouvrage collectif *GREENBACKLASH – Qui veut la peau de l'écologie ?* à paraître aux éditions du Seuil le 10 octobre 2025.



Nous entendons le *greenbacklash* d'abord dans un sens purement descriptif, en constatant qu'il y a bien des reculs écologiques majeurs récents. Le 28 mai dernier, jour de reculs législatifs sur l'A69, la ZFE et le ZAN, la rédaction de *Médiapart* écrivait « *Depuis le début de l'année, il ne se passe pas une semaine sans un vote ou une déclaration, chez nos élu-e-s comme au plus haut sommet de l'État, qui n'entaille le droit de l'environnement. [...] L'heure est au backlash écologique, et à l'alignement sur les pires positions de l'extrême droite.* » On pense, en effet également, aux politiques violemment anti-environnement de Trump, Milei et des extrêmes-droites et populismes fascisants dans le monde. On peut penser également à tous les discours antiécologiques récents en provenance de l'agroindustrie, ou du ministère de l'Intérieur, qui s'en prend aux soi-disant « éco-terroristes », joignant le ridicule de l'accusation envers des militant-e-s Bisounours à l'indécence vis-à-vis des victimes de terrorisme.

Ce *momentum* noir pour l'écologie et les mouvements environnementaux fait suite à une période qui semblait beaucoup plus favorable à l'écologie, à la suite des engagements des États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre lors de l'Accord de Paris en 2015, la popularité de Greta Thunberg et le succès des marches pour le climat, l'économie qu'il était soudain possible d'arrêter pendant le Covid 19, ouvrant les possibles contre le TINA

économiste de Thatcher, Nicolas Hulot au ministère de l'Écologie, et une sorte de consensus de tous les partis en France, y compris d'extrême droite, pour se revendiquer de la « vraie écologie ». Même si, bien sûr, il y a eu beaucoup de discours de façade, dénoncés par l'Atécopol dans son *Manuel pour dépolluer le débat public*² sur le *greenwashing*.

Dans *GREENBACKLASH – Qui veut la peau de l'écologie ?*, le terme de *backlash* est utilisé car son usage semble de plus en plus fréquent. Mais le terme doit être considéré de façon critique car ses connotations ne sont pas toutes pertinentes. Par exemple, dans sa traduction en français de « retour de bâton », on peut entendre un « juste » retour de bâton, comme si les régressions antiécologiques actuelles signifiaient que l'écologisation de la société est allée trop loin. Trop loin comment ? Comme l'écrivent Guillaume Carbou et Laure Teulière, « *dès lors que l'on s'extirpe du brouhaha des polémiques, une question intrigante survient : comment se fait-il que l'écologie soit la cible de tant de critiques et accusée de si grands maux alors même qu'elle demeure objectivement assez marginalisée dans la société ? En effet, si l'on dépasse le verdissement cosmétique des devantures et des discours, on constate que l'écologie n'a ni pouvoir politique (elle est largement minoritaire dans les parlements et les gouvernements), ni pouvoir financier ou d'influence (les ONG environnementales sont minuscules face aux capacités des lobbies des grandes industries fossiles, automobiles ou agrochimiques), ni surtout pouvoir d'action (les indicateurs sur l'état des écosystèmes et des équilibres bio-géophysiques planétaires ne cessent de se dégrader.* »

Le *greenbacklash* récent n'est pas le premier, et correspond même à une tendance lourde voire une constante substantielle de la modernité. Comme l'écrit Jean-Baptiste Fressoz, « *le problème est qu'en matière écologique, le backlash est structurel, il reflète des intérêts liés à la totalité ou presque du monde productif. La lutte contre la pollution touche au fondement de l'activité économique, au volume et à la nature de la production, à la rentabilité des investissements, à la compétitivité des entreprises et des nations et à la place de l'État dans la régulation de l'économie.* »

Dans ce contexte, le *greenbacklash* est logiquement associé à un recul démocratique y compris dans le Nord global, et à un *backlash* viriliste, raciste, néocolonial, inégalitaire, et même antisciences.

Notre intention en identifiant ces mécanismes du *greenbacklash*, est d'une part de réaliser l'ampleur des enjeux et des défis à relever, d'autre part d'aider à savoir quoi et qui combattre. Savoir ce qui organise, fonde, entretient un manque de courage politique, voire des responsabilités criminelles au regard de l'histoire.

¹ Les Rencontres « Les savoirs dans la tourmente : sciences de la durabilité et tensions socio- et géopolitiques » se sont tenues à Nantes, du 10 au 12 juin 2025.

² <https://atecopol.hypotheses.org/6065>

La campagne contre HelloQuitteX : intimidation envers des scientifiques et dénigrement de la science

La séquence de dénigrement d'HelloQuitteX permet d'analyser les stratégies de déploiement d'opérations anti-science sur le territoire français¹. Les germes de l'anti-science version Trump se déploieraient-ils en France ?

Depuis 2015², l'Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France (ISC-PIF) développe des outils d'analyse pour étudier la circulation de l'information sur les réseaux sociaux et, en particulier, la désinformation sur Twitter/X. Dans ce but, il produit notamment des Macroscopes, plateformes numériques de recherche qui permettent de contextualiser et rendre publiques les campagnes de désinformation et d'étudier les modifications profondes et sur le temps long, des structures des communautés numériques et des débats associés. Les thèmes traités vont de la question du militantisme politique en ligne (projet Politoscope) aux débats internationaux sur le réchauffement climatique et la biodiversité (projet Climatoscope) ou à la crise engendrée par la pandémie de Covid-19...

Ces dernières années, les réseaux sociaux numériques ont changé d'attitude vis-à-vis de la recherche publique et des médias. Alors que, pendant des années, les grandes entreprises du numérique ont partagé avec des tiers une partie de

leurs données afin de leur permettre de contribuer à l'identification des abus sur les réseaux sociaux et des dysfonctionnements de leur infrastructure, ils se sont mis à entraver le travail de ces mêmes acteurs en les privant de tout accès aux données.

Dans le même temps, de nouveaux écosystèmes numériques décentralisés se sont développés sur la base de technologies conçues pour protéger les données personnelles des utilisateurs et leur garantir une liberté de circulation numérique (portabilité des données et inter-opérabilité). L'ISC-PIF développe un programme de recherche sur ces nouveaux écosystèmes pour étudier les potentiels et les différences de ces espaces pour le débat par rapport aux environnements fermés et centralisés tels que Twitter ou Facebook.

CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION CONTRE OPENPORTABILITY

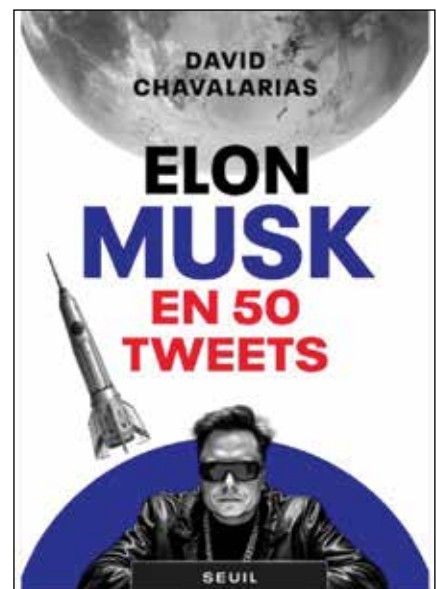
Par ses travaux, l'ISC-PIF a contribué à documenter les profondes transformations de Twitter à la suite de son rachat par Elon Musk ainsi que son instrumentalisation

David Chavalarias

Mathématicien

Directeur de recherche CNRS au Centre d'analyse et de mathématiques sociales de l'EHESS

Directeur de l'Institut des systèmes complexes de Paris Île-de-France²



à des fins idéologiques. C'est dans ce contexte qu'il a lancé le projet de recherche OpenPortability en novembre 2024, avec pour objectif de permettre aux utilisateurs qui quittaient X d'exercer leur « droit à la portabilité des données ». Ce droit, inscrit dans la loi européenne (DSA – Art. 59 du règlement (UE) 2022/1925), garantit aux utilisateurs des réseaux sociaux la possibilité de passer d'un réseau social à un autre sans perdre leurs données et leur audience. C'est donc une extension des libertés des utilisateurs. OpenPortability s'est fait connaître à l'occasion d'une campagne de communication lancée

¹ NDLR : Cet article reprend en partie l'article paru dans la revue AOC, le 11 mai 2025.

² <https://iscpif.fr/chavalarias/>

auprès du grand public avec le jeu de mot « Hello-QuitteX ».

Des campagnes de désinformation (publication de milliers de messages diffamatoires) ont alors été lancées sur X contre les équipes de l'ISC-PIF, couplées à des campagnes de dénigrement et des menaces pour l'intégrité physique du porteur du projet³.

Elles se sont intensifiées à l'approche du 20 janvier, date de lancement officiel de la plateforme de portabilité. Les chercheurs ont été accusés de détournement de fonds publics, de militantisme politique, de malhonnêteté scientifique...

Parmi les attaques contre HelloQuitteX, il y a eu la séquence sidérante de l'émission *Le Signe des Temps* du 19 janvier sur France Culture : le présentateur et deux journalistes, un journaliste du *Figaro* et le rédacteur en chef du média libertarien *Atlantico*, ont passé toute l'émission à déstabiliser et dénigrer leur invité, à remettre en cause la méthode scientifique comme l'évaluation des articles par des pairs et à citer de fausses références scientifiques... Cette émission a fait scandale à Radio France, et parmi ses auditeurs, pour son manque de déontologie, avec plusieurs saisines de la médiatrice de Radio France, des plaintes à l'ARCOM et de nombreux messages de soutien au chercheur de la part de journalistes de Radio France et d'auditeurs.

À ce jour, il n'a pas pu être déterminé si cette émission fait partie d'une stratégie plus globale ou si

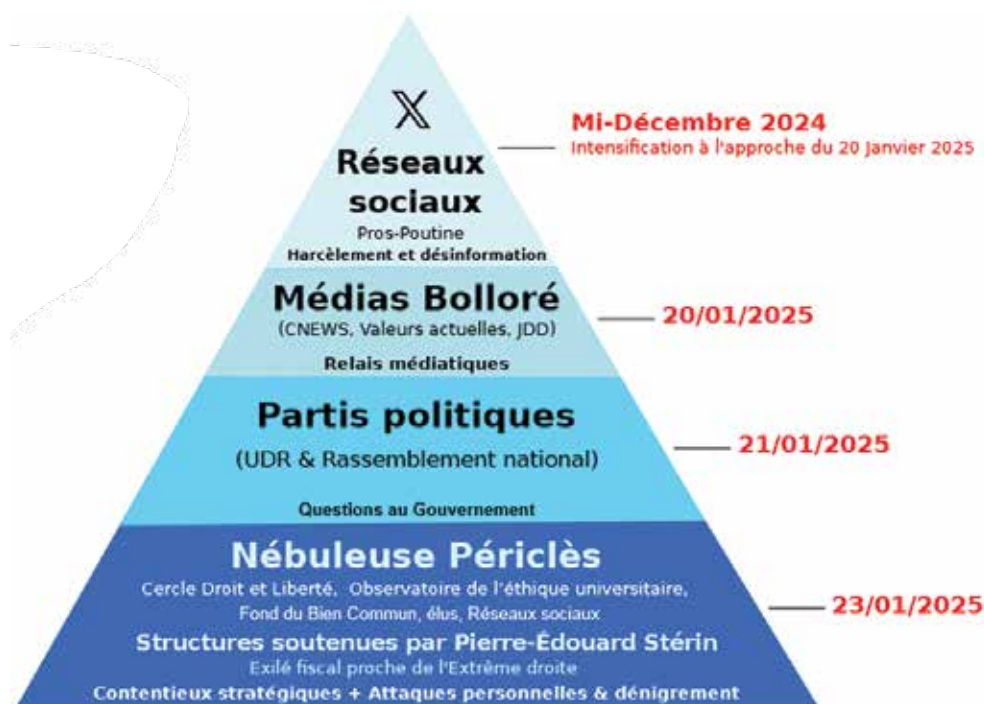


Figure 1 : Structure et temporalité des attaques contre les équipes de l'ISC-PIF et le CNRS.

les journalistes qui y ont pris part ont agi par inculture scientifique et volonté dénigrer la science et les scientifiques : défense supposée de la liberté, critique de la science et des institutions scientifiques, critique d'une « élite parisienne », relativisme de la manipulation médiatique qui serait bien partagée entre la gauche et la droite...

La désinformation a ensuite été blanchie dans les médias conservateurs du groupe Bolloré (CNEWS, Valeurs Actuelles, le JDD ou Europe 1). Après une incursion dans *le Figaro* via un *think tank* soutenu par Pierre-Edouard Stérin, elle a ensuite été relayée à l'Assemblée nationale par des questions au gouvernement d'élus ciottistes, UDR et RN proches du même Pierre-Edouard Stérin et s'est conclue par une procédure bâillon lancée par un *think tank* néoconservateur, également proche de Pierre-Edouard Stérin selon les informations obtenues par le journal *l'Humanité*.

Sans doute, certains protagonistes de cette attaque multi-canal ont

simplement cherché à défendre les intérêts de X, quitte à s'attaquer à des agents de l'État dont les travaux vont dans le sens du droit européen. Il est cependant plus probable que l'on ait assisté à une opération anti-science et anti-service public, motivée politiquement et idéologiquement, inspirée de ce qui a si bien marché aux États-Unis.

En effet, quasiment tous les acteurs de cette attaque avaient été repérés dans les recherches de l'ISC-PIF comme des protagonistes du paysage de la désinformation en France entre 2017 et 2023. L'attaque sur X était majoritairement l'œuvre de la communauté numérique anti-système et confusionniste dont il a été démontré qu'elle était la courroie de transmission de la propagande de Vladimir Poutine : opposition au soutien de l'Ukraine, climato-dénialisme, opposition aux mesures sanitaires pendant la pandémie de Covid-19, campagne de dénigrement de Brigitte Macron, antiwokisme, convoi des Libertés... L'attaque dans les médias était principalement l'œuvre des médias du groupe Bolloré. Les attaques des

³ L'étude dans son intégralité est consultable en ligne. <https://hal.science/hal-05014849>

élus venaient du RN et de l'Union des Droites, ancienne droite de LR, dont il a été démontré que les communautés numériques concentraient plus de 70 % des fausses informations de la campagne présidentielle de 2017 et étaient dans le *cluster* de désinformation de la présidentielle de 2022.

Cette attaque semble donc chercher à faire d'une pierre deux coups : éclaircir l'horizon de la désinformation tout en rendant des coups reçus lors des précédentes batailles contre la désinformation.

L'IMPORTATION DES MÉTHODES AMÉRICAINES EN FRANCE ?

Rappelons que l'un des tous premiers décrets de l'administration Trump a été la mise hors-jeu de la principale organisation météorologique mondiale dont les données documentent le changement climatique. Suite logique d'une attitude climato-sceptique qui fait écho au slogan de campagne « *Drill Baby Drill* ».

Cette attitude anti-science s'est rapidement généralisée en saccage de la recherche américaine, doublée d'une guerre ouverte contre les scientifiques. Les budgets fédéraux ont été découpés à la tronçonneuse et l'administration états-unienne est allée jusqu'à déclarer que des expressions telles que « discours de haine », « discrimination », « femme », « inégalités », « polarisation », ou « racisme » pourraient désormais justifier le retrait ou le refus d'attribution de fonds fédéraux à des projets de recherche.

Pour comprendre comment un pays développé peut déchoir dans un tel obscurantisme, il faut étudier sa trajectoire. La recherche sur la désinformation et ses techniques est le premier obstacle au développement de cet obscurantisme.

Naturellement, ses protagonistes ont été les premiers visés par les partisans de Donald Trump et ce depuis plusieurs années. La recette est simple : désinformation et dénigrement des scientifiques sur les réseaux sociaux, blanchiment des accusations dans les médias conservateurs, inquisition et utilisation de l'immunité des élus trumpistes pour diffamer, tentatives d'annulation du financement de structures de recherche par le gouvernement sur la base de rapports de commissions d'enquête *ad hoc* lancées pour collecter des informations et lancement de contentieux juridiques sur la base des informations ainsi récoltées (procédures bâillon pour intimider les institutions hôtes et ruiner les centres de recherche). Cette recette a permis de faire fermer les centres de lutte contre la désinformation les plus prestigieux comme ceux de Stanford ou d'Harvard quelques mois avant l'élection américaine de 2024...

UN ANTI-STANDUPFORSCIENCE FRANÇAIS ?

Au moment où scientifiques, politiques et citoyens se mobilisent pour soutenir le mouvement #StandUpForScience, la campagne contre HelloQuitteX et le CNRS est l'exemple parfait d'une entreprise d'intimidation de scientifiques et de

dénigrement de la science par des acteurs réactionnaires. Elle reprend très exactement les stratégies de leurs équivalents outre-atlantique.

Des groupes se déclarant patriotes, et notamment des parlementaires (bénéficiant d'une immunité parlementaire), ont ainsi pris pour prétexte un jeu de mots, HelloQuitteX, pour mener une action politique et idéologique qui conforte une entreprise états-unienne dans sa violation du droit européen. Ils se sont appuyés pour cela sur une campagne de désinformation lancée sur X par une communauté numérique confusionniste pro-Kremlin.

L'atteinte à la science mise à part, dans un contexte de réarmement de l'Europe et étant donnée la place des guerres cognitives et informationnelles dans les guerres hybrides contemporaines, ce serait une faute stratégique que de ne pas identifier ce type de menace capable, comme aux États-Unis, de préparer le terrain pour une prise de contrôle par les urnes de forces anti-démocratiques.

Cette charge contre la science doit nous rappeler qu'au moment où l'œuvre de George Orwell tombe dans le domaine public, la science est le premier et le dernier rempart contre le ministère de la vérité.



Les savoirs, dans la tourmente ? Sciences de la durabilité, transdisciplinarité et polarisation

Du 10 au 12 juin dernier, le consortium Future Earth a organisé sa conférence annuelle autour du thème : « Savoirs, dans la tourmente : sciences de la durabilité et tensions socio- et géopolitiques ». Pratiquant les sciences de la durabilité — dans l'acception désormais courante de sciences transdisciplinaires, ancrées localement, et destinées à servir les communautés partenaires tout autant qu'à faire progresser la connaissance — les membres de notre laboratoire se sont senti·e·s interpellé·e·s.

Caroline Fontaine
Jeanne Gherardi
Anne-Laure Legendre
Tanguy Sandré
Jean-Paul Vanderlinden^{1,2,3}

Comment connecter notre travail, à l'échelle parfois très réduite de nos terrains locaux, aux enjeux du moment, qui semblent nous dépasser tant par leur ampleur que par les forces qu'ils mobilisent ? S'emparant de ce défi, Jeanne Gherardi nous a invités à nous y confronter. Nous avons alors engagé une réflexion de fond sur le sujet.

C'est le fruit de ces réflexions qui nous amène à partager les éléments suivants avec les lectrices et lecteurs de la *VRS*. Il nous semble que nos pratiques scientifiques peuvent nourrir les débats sur la nécessité, et les modalités, d'un engagement par et pour la recherche (et les enseignements).

LES SAVOIRS DANS LA TOURMENTE : UNE APPROCHE PAR CONCEPTS SAILLANTS

Trois mots-clés ont émergé de nos réflexions et échanges : d'abord invisibilisation et accélération, identifiés en amont de notre intervention collective, puis, suite aux échanges avec la salle, la notion de communs.

Invisibilisation

L'invisibilisation, en tant que processus — parfois discret, parfois brutal — par lequel un groupe, un savoir, un lieu ou une pratique sont rendus absents, inaudibles, voire impensables, est très vite apparue dans nos discussions. Non comme un concept théorique parmi d'autres, mais comme une expérience partagée, depuis des terrains pourtant très éloignés.

Sur la côte est du Groenland, Tanguy observe comment les savoirs des habitant·e·s d'Ittoqqortoormiit — en particulier ceux des chasseur·se·s — sont exclus des décisions concernant les quotas de chasse. Ce n'est pas seulement leur voix

qui est absente : c'est une autre manière d'habiter un territoire, de vivre la relation aux animaux, au temps, au monde. Le discours dominant, centré sur les stocks de mammifères marins, réduit la chasse à une variable biologique. Il efface ce qu'elle représente : une forme de vie pleine, un lieu d'existence. Ce n'est pas juste de la viande qui manque — c'est une part de monde.

Dans les quartiers défavorisés où travaille Anne-Laure, c'est l'expérience vécue des habitant·e·s qui se heurte à l'invisibilité. Leurs besoins, leurs récits, leurs agencements de vie sont absorbés — ou plutôt dissous — dans des logiques technocratiques. L'invisibilisation prend ici la forme d'un traitement urbain et administratif stigmatisant. Ce qui revient avec force lors des entretiens, ce sont les sentiments de relégation et d'injustice, tout autant que l'aspiration à une vie digne et l'envie d'agir dans ce sens. Partager leur expérience d'habiter ouvre une possibilité d'exister comme sujet singulier, acteur de sa propre vie. Cette « mise en visibilité » n'est pas spectaculaire, mais

¹ L'ordre alphabétique des noms d'auteurs et d'auteures a été utilisé. Tous et toutes ont contribué de façon équivalente à la production des idées présentées dans le texte, Jeanne Gherardi est à l'origine de l'initiative, et l'a menée à bon port. Jean-Paul Vanderlinden a accepté de se charger de la rédaction.

² L'ensemble des co-auteur·trice·s sont affilié·e·s au laboratoire CEARC, Université Paris Saclay, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

³ Tanguy Sandré et Jean-Paul Vanderlinden sont également associés au Senter for vitskapsteori, Université de Bergen.

Nous situer

Avant d'aller plus loin, présentons-nous :

Caroline Fontaine

Après vingt années de journalisme, je fais un pas de côté. Dans le cadre d'un master consacré à l'adaptation au changement climatique, j'effectue un stage de recherche portant sur la fermeture de la plus grande tourbière encore exploitée en France : la tourbière de Sèves. Le projet auquel je contribue explore comment cet événement peut devenir l'occasion de produire un discours de développement local intégrant le vivant non humain. Mes exemples sont tirés de ce territoire – celui des communes partageant cette tourbière – et de ma trajectoire.

Jeanne Gherardi

Je suis maîtresse de conférences en sciences du climat, et j'opère une transition vers la recherche interdisciplinaire. Pour ce texte, je m'appuie sur une série de séjours prolongés à Ittoqqortoormiit, au Groenland, une petite communauté très isolée. Mon intervention lors de la conférence Future Earth s'est nourrie d'une rencontre ethnographique forte : celle d'un brise-glace – un navire de croisière de luxe – et la communauté d'Ittoqqortoormiit.

Anne-Laure Legendre

Je suis enseignante-chercheuse à mi-temps en santé environnementale. Je « bénéficie » – quelle ironie – d'un de ces contrats précaires hérités de la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU). Qualifiée aux fonctions de maîtresse de conférences, j'espère pouvoir enfin me consacrer pleinement et sereinement à l'enseignement supérieur et à la recherche. Je me suis investie dans différentes démarches de recherche-action notamment dans des zones urbaines prioritaires, menées pour le compte de collectivités territoriales. Mon regard porte sur les expériences d'habiter sur des territoires qui présentent des défis urbains, sociaux et environnementaux importants.

Tanguy Sandré

Je suis chercheur postdoctoral, et mes travaux portent notamment sur les enjeux de justice épistémique. Ici, je m'appuie sur mes recherches doctorales et sur deux résultats relatifs à la représentation du monde et aux modalités d'imposition d'une vision occidentalocentrée, constitutive des rapports coloniaux. Comme Jeanne – et d'ailleurs avec elle, puisqu'elle fut ma directrice de thèse, en compagnie de Jean-Paul –, mon terrain se situe à Ittoqqortoormiit. La représentation du monde « imposée » peut concerner notre rapport à l'environnement et son usage à des fins humaines. Le rythme de notre rapport au monde peut également nous être plus ou moins imposé.

Jean-Paul Vanderlinden

Je suis professeur en études de l'environnement et en économie écologique depuis plus de vingt-cinq ans, d'abord au Canada, puis en France. Mes travaux portent sur la manière dont de petites communautés humaines font face aux changements, et sur la place des savoirs dans ces dynamiques. Aujourd'hui, je me concentre sur des situations dites de risque terminal, c'est-à-dire des contextes dans lesquels des communautés expriment le deuil anticipé de leur manière d'être au monde. J'essaie ici de partager comment, depuis ces réflexions, structurer un enseignement de tronc commun pour plusieurs masters en science de la durabilité.

elle est, pour elles et eux, une forme de reconnaissance rare et précieuse.

Caroline, quant à elle, raconte l'effacement progressif d'un territoire : la tourbière de Sèves, commun multifonctionnel longtemps partagé (cueillette, chasse, pâture, fêtes), a disparu des imaginaires locaux au fil de son exploitation industrielle, autorisée par renouvellement successifs depuis quatre-vingts ans. Aujourd'hui, alors même que sa fermeture pourrait devenir une occasion unique de reterritorialisation écologique pilotée par les habitants et les habitantes, leur majorité déclare ignorer jusqu'à son existence. Injectée dans le régime industriel, cet espace jusqu'alors commun est devenu invisible.

Invisibilisation et polarisation : deux visages d'un même monde

Pourquoi retenir ce concept d'invisibilisation ? Pourquoi y revenir, alors même qu'il semble galvaudé, trop large, trop malléable ? Parce qu'à nos yeux, il désigne quelque chose d'essentiel : la manière dont la polarisation contemporaine – politique, sociale, épistémique – ne produit pas seulement des oppositions bruyantes, mais aussi des silences organisés.

La polarisation ne fait pas qu'opposer des blocs. Elle simplifie, écrase les nuances, radicalise les alternatives et, dans ce mouvement, elle produit de l'invisible. Ce qui est flou, intermédiaire, situé, discordant, est rangé hors-champ. L'autre, lorsqu'il ne peut être réduit à un ennemi clair, est neutralisé – non pas par confrontation, mais par effacement. Invisibilisé.

Ce que nous posons ici, c'est que nos recherches, aussi modestes ou locales soient-elles, sont traversées par cette tension. Qu'elles en deviennent, parfois malgré nous, des lieux de réactivation de l'invisible. En écoutant, en documentant, en prenant au sérieux ce qui ne rentre pas dans les cases, nous ne « donnons pas la parole » – nous la reconnaissons, dans ce qu'elle a de fragile, d'insistante.

Une posture pédagogique et politique

C'est dans ce contexte que s'inscrit la tentative proposée par Jean-Paul autour d'un tronc commun en sciences de la durabilité. Non pas un socle technique, mais une école de perception, un engagement dans la réflexivité critique, une éducation à la complexité du monde social, à ses lignes de faille.

Faire comprendre que : (a) l'invisibilité n'est jamais naturelle : elle est le fruit d'un processus, souvent conflictuel, rarement neutre ; (b) remettre en visibilité, même de manière partielle ou provisoire, est déjà une forme d'engagement.

Si les savoirs sont aujourd'hui dans la tourmente, ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont contestés : c'est parce qu'ils prennent parti. À leur manière, parfois balbutiante, ils choisissent le camp de l'existant fragile, du vivant effacé, du multiple rendu muet. Et ce choix – même discret, même inachevé – dérange.

Accélération : penser depuis la fuite en avant

L'accélération nous est apparue comme un autre concept-clé pour relier des expériences situées à des dynamiques globales – tensions socio- et géopolitiques, savoirs dans la tourmente, formes de production scientifique elles-mêmes précarisées. Loin d'un simple phénomène technique ou logistique, l'accélération contemporaine touche à l'architecture même du rapport au monde. Elle fragilise notre capacité à anticiper, à répondre, à exister autrement que dans l'adaptation. À ce titre, elle affecte nos pratiques de recherche, mais aussi les mondes que ces pratiques traversent.

Les travaux du sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa (dans ses ouvrages *Accélération : une critique sociale du temps* et *Résonance une sociologie de la relation au monde*, entre autres) ont donné à cette intuition une épaisseur théorique : l'accélération – triple (technologique, sociale, existentielle)

– produit une forme de détachement du monde, une « détemporalisation » qui mine notre capacité à nous projeter, à faire monde. Face à cela, Rosa propose la résonance comme une forme de rapport transformateur et réciproque : être touché par une altérité, y répondre, s'y engager sans maîtrise. Ce cadre, quoique imparfait, nous aide à penser ensemble ce que nous vivons : des formes d'agir à contre-temps, qui tentent de résister à l'emballement sans renoncer à la présence.

Savoir en décalage : trois situations

Cette tension entre accélération et résonance n'est pas qu'un cadre général. Elle s'est imposée à nous à travers des situations concrètes, vécues comme chercheuses et chercheurs.

Lorsque Caroline raconte la réalisation de son documentaire *Dictionnaire amoureux du journalisme* (2024), conçu en partie comme une alerte face à une presse polarisée et concentrée, elle dit la frustration temporelle de voir cette alerte rattrapée, dépassée, rendue presque obsolète par la vitesse de la dégradation du paysage médiatique français. Le film, pensé comme intervention, devient témoignage. L'accélération médiatique en arrive, apparemment, à transformer même les gestes critiques en artefacts du passé. Elle nous prive de la possibilité d'agir au bon moment, d'agir tout court.

Quand Jeanne décrit la rencontre entre le Commandant Charcot, navire de croisière de luxe, et les habitant·e·s du plus grand fjord du monde, elle met en lumière une autre dimension : l'irruption d'un régime d'accélération dans un espace jusque-là gouverné localement, dans le quotidien tout du moins, par d'autres rythmes. C'est la première fois, sans appui gouvernemental, qu'un navire entre aussi tôt dans cette région. Mais ce qui fait événement, ce n'est pas seulement l'intrusion, c'est la possibilité fragile d'une réponse : les habitant·e·s d'Itoqqortoormiit n'ont pas subi cette rencontre sans mot dire. Ils

ont, dans une certaine mesure, négocié les termes de cette asymétrie. Ce que Jeanne documente, c'est un espace de résonance arraché à l'accélération même – par attention, par traduction, par accueil lucide.

Dans un autre registre, Tanguy raconte son choix de restituer ses travaux de terrain aux habitant·e·s avant même sa soutenance de thèse. Ce geste, qui pourrait sembler mineur, va à rebours du cycle académique classique : il suspend le rythme imposé par l'évaluation et la publication pour accorder la priorité à une temporalité relationnelle, ancrée localement. Ici aussi, il s'agit de résonance : non comme utopie harmonique, mais comme choix d'un décalage temporel politiquement situé.

UNE PÉDAGOGIE CONTRE L'USURE

Jean-Paul, en travaillant à la conception d'un tronc commun de master en sciences de la durabilité, explore comment ces enjeux – accélération, résonance, sollicitude – peuvent devenir des objets pédagogiques. Ce n'est pas tant une « formation à » qu'« une éducation par » la friction, le doute, les récits. Nous ne cherchons pas à ralentir pour ralentir, mais à ouvrir un espace pour comprendre comment et pourquoi nous accélérons – et à quel prix.

Parmi les pistes explorées : un travail sur les éthiques ordinaires, souvent invisibilisées, un usage critique des récits comme méthode de connaissance, et une extension réfléchie du domaine de la sollicitude – à l'humain comme au non-humain, au proche comme au lointain. L'idée n'est pas nouvelle, mais elle devient ici un levier contre l'accélération : un effort pour recomposer les modes d'attention, pour refuser que la rapidité devienne norme indiscutable de l'efficace ou du sérieux.

Anne-Laure, dans ses terrains émergents au contact de collectifs expérimentant d'autres rapports au vivant,

observe à quel point l'extension de la sollicitude à des êtres non humains demande un effort, une organisation, et une armature éthique particulière. Leur engagement pourrait exprimer le refus d'une « accélération malgré eux », par la quête d'une autre manière de se lier au monde et aux autres. En particulier, écouter et faire entendre les voix silencieuses des animaux non humains interroge l'étendue de notre sphère de considération, et le sens d'un terme comme la solidarité sur une planète qui n'est plus seulement celle des humains. C'est précisément là, dans ces pratiques orientées vers le soin que se loge une possible désaliénation : dans la résonance non pas comme sentiment, mais comme pratique – patiente, imparfaite, mais radicale, inclusive et réciproque.

Nos recherches transdisciplinaires en science de la durabilité pourraient bien valoir davantage qu'elles ne le laissent paraître. Non pas parce qu'elles détiennent des solutions, mais parce qu'elles cultivent des options : des pratiques de savoir qui, en se décalant de la vitesse dominante, rouvrent des possibilités d'agir, d'écouter, de relier. Ce ne sont pas des modèles – ce sont des gestes.

Dans un monde structuré par l'accélération, désirer la résonance est déjà une forme de résistance. Et si ces gestes-là peuvent sembler discrets, ils nous semblent, dans leur forme même, capables de s'opposer aux logiques de polarisation qui nourrissent la tourmente actuelle – celles des discours, des appartenances, des savoirs eux-mêmes. Il s'agit de cultiver et partager l'émergence d'une capacité à habiter le temps autrement.

FAIRE CONTRE-TOURMENTE, PENSER AVEC LES COMMUNS

Les réflexions que nous avons partagées autour de l'invisibilisation

et de l'accélération ne prétendent ni à la synthèse théorique, ni à la prescription méthodologique. Elles s'enracinent dans des situations concrètes, dans des terrains vécus, dans des engagements parfois discrets mais tenaces. Ce que ces deux concepts nous permettent de penser ensemble, c'est un rapport altéré au monde, à la fois dans sa matérialité politique et dans ses régimes d'attention – un monde qui semble se dérober sous l'effet cumulé de la polarisation, de l'oubli organisé, et de la vitesse.

L'invisibilisation n'est pas un oubli neutre ; elle est structurée, souvent instrumentale, parfois même cynique. Elle désigne ce par quoi un phénomène, un groupe ou un savoir est activement discriminé ou maintenu hors du champ des décisions, du langage légitime, ou de la mémoire collective. Accélération, de son côté, n'est pas simplement une dynamique technique : elle constitue un régime temporel qui compromet la possibilité même d'agir avec discernement, d'habiter une situation, de répondre. Les deux processus – invisibilisation et accélération – ne se contentent pas de coexister : ils se renforcent mutuellement. Ce qui disparaît du visible, on cesse aussi d'avoir le temps de le chercher.

Pour nous, ces processus ne sont pas abstraits. Ils traversent nos pratiques scientifiques, nos temporalités professionnelles, nos efforts d'attention, nos façons d'écrire et de rendre compte. C'est pourquoi nous avons tenu à faire entendre des situations précises – qu'il s'agisse de l'instrumentalisation silencieuse de quotas de chasse au Groenland, de l'injonction à publier dans des cycles de plus en plus contraints, ou encore de la résonance fugace mais significative entre des collectifs humains inégalement dotés de pouvoir. Ce que nous proposons, c'est une attitude de vigilance et de contre-accélération, ancrée dans la résonance, la

sollicitude, et dans la possibilité toujours fragile d'un savoir situé, non extractif, non performatif.

C'est à l'occasion de la présentation publique de ces réflexions qu'une remarque du public, plus précisément de notre collègue Laurent Devisme, vice-président développement durable de Nantes Université, est venue déplacer notre focale, sans la contredire : « *pourrions-nous ajouter le concept de "communs" aux deux autres ?* » Cette question, reçue avec bonheur, a fait son chemin depuis. Car peut-être que les communs – dans leur matérialité (eau, terres, tourbières, milieux vivants et habités), comme dans leur performativité (savoirs, langages, modes de gouvernance) – constituent une autre manière de relier ces problématiques. Les communs, au sens large, ne disparaissent pas naturellement : ils sont souvent invisibilisés soit qu'ils échappent à la capture marchande ou étatique, soit que leur capture les anéantisse. Et ils sont mis en péril par des rythmes de dégradation, d'exploitation ou de décision qui relèvent pleinement de l'accélération.

Penser à partir des communs, ce serait donc repolitiser à la fois l'invisibilisation et l'accélération. Ce serait se donner une manière de faire face, non pas seul-e-s, mais à travers des formes de coopération conflictuelles, précaires mais réelles. Une manière de défendre un monde que l'on partage déjà, souvent sans le savoir – un monde que l'on pourrait apprendre à défendre autrement, justement en ralentissant, en regardant, en racontant.

Nous n'avons pas de réponse définitive. Mais nous savons que penser ces tensions, les déplier dans nos pratiques, les faire entendre, est déjà une manière d'en réduire la violence. C'est ce geste que nous voulons poursuivre, avec celles et ceux qui, dans leur domaine, en partageant la nécessité.

Vers une écologie des savoirs en santé environnement

Cet article rapporte l'histoire d'une recherche participative en santé environnementale, celle de l'étude Fos EPSEAL¹ (Étude participative en santé environnement ancrée localement) dans la zone de l'étang de Berre. Cette histoire permet à la fois de repenser la portée heuristique d'une articulation entre différents savoirs et de mettre à jour une manière dont une étude peut scientifiquement se mettre à la portée et à la pleine destination des citoyens.

Johanna Lees

Chercheuse associée au
Centre Norbert Elias
Membre du laboratoire associatif
LaSSA (Laboratoire de sciences sociales
appliquées²)

Alors que le monde scientifique subit des attaques politiques violentes, que ces mêmes politiques décident discrétionnairement des thèmes de recherche à bannir, il semblerait que le monde scientifique prenne en pleine figure, ce que d'autres (non scientifiques) expérimentent depuis parfois plusieurs siècles. En effet, le phénomène de décrédibilisation ou d'invalidation des savoirs est un phénomène finalement ancien, ainsi relève-t-il d'une lutte de pouvoir. Et, dans celle-ci, nombre de savoirs locaux ou endogènes ont été, pour reprendre une expression de Michel Foucault³, ensevelis, ensablés. Ces savoirs, ce sont tout à la fois les savoirs locaux, endogènes anéantis et détruits par le processus de la colonisation⁴ et puis ce sont, dans les pays occiden-

taux (et colonisateurs), les savoirs délégitimés par le modèle scientifique cartésien.

L'histoire que nous allons raconter ici est celle d'une collaboration entre plusieurs savoirs : savoirs locaux, expérientiels, d'observation, savoirs historiques micro-localisés, savoirs endogènes et scientifiques qui, articulés et triangulés entre eux, les uns avec les autres et jamais les uns contre les autres, ont permis de produire conjointement de la connaissance scientifique en santé environnementale.

LABORATOIRE HUMAIN

Cette histoire prend place dans un contexte particulier d'incertitude scientifique, incertitude d'autant plus grande qu'elle opère dans un territoire particulier : c'est celui de l'étang de Berre, soit la plus grande zone industrielle de France. L'incertitude scientifique a ici la primeur. D'abord, parce que sur le plan historique, ces zones sont relativement récentes, elles datent de l'ère industrielle. Ainsi, la connaissance scientifique concernant les effets des polluants sur la santé à long terme ainsi que les combinaisons des polluants entre eux est encore largement embryonnaire.

Dans ce contexte, certains parlent « d'expérimentation des produits toxiques sur les travailleurs⁵ », quand nous affirmons que les zones industrielles font figure de « laboratoire humain ».

A contrario, d'autres éprouvent des certitudes : la zone industrielle les rend malades. Ainsi vivent-ils jusque dans leurs corps symptômes et maladies. Aussi documentent-ils leur quotidien en observant les mutations de la faune et de la flore, les émanations de pollution en fonction des vents, du climat. Finalement, (eux-aussi) produisent-ils de la connaissance. Ces autres, ce sont principalement les travailleurs, les habitants et des médecins de ce territoire. Pour autant, ces autres ne sont ni crus, ni entendus. Et, dans ce contexte, même s'ils éprouvent au plus profond d'eux-mêmes la maladie et souvent la mort, leur manque de légitimité scientifique adoubé aux processus de décrédibilisation dont ils sont victimes finissent par les faire douter : vivons-nous bien ce que nous vivons ?

Ces interrogations ontologique-ment profondes ont des fondements

¹ Le projet Fos EPSEAL a été dirigé par Barbara Allen, sociologue spécialiste en sociologie de l'ignorance à l'Université Virginia Tech (États-Unis). À ses débuts, il a été coordonné par Yolaine Ferrier (anthropologue) puis par Johanna Lees (d'abord enquêtrice) à partir de 2017 et jusqu'à la fin de l'étude. Le volet épidémiologique a été d'abord réalisé par Alison Cohen (Université de San Francisco) puis par Maxime Jeanjean (aujourd'hui à l'Institut éco-citoyen). Entre 2013 et 2022, l'étude a bénéficié de plusieurs financements : d'abord un accueil de Barbara Allen par l'Institut d'études avancées d'Aix-Marseille Université (IMERA) puis, deux financements de l'ANSES et deux financements de la Fondation de France.

² <https://lassa.hypotheses.org/nous/johanna-lees>

³ Michel Foucault, 1994. *Le sujet et le pouvoir. Dits et écrits tome 4*. Gallimard.

⁴ Paulin J. Hountondji (éd.), 1994. *Les Savoirs endogènes : pistes pour une recherche*. Dakar, Éditions du Codesria.

⁵ Thebaud-Mony, 2008. *Travailler peut nuire gravement à votre santé*. La découverte.

tout aussi profonds. En effet, quand nous commençons le travail de terrain en 2013, nous observons les instances politiques locales, notamment les services de l'État. Ces derniers ne reconnaissent aucun problème sanitaire dans cette zone industrielle et, quand ils reconnaissent éventuellement une dite « fragilité sanitaire », cette dernière est mise sur le compte des comportements de la population qui s'adonnerait « trop fréquemment aux barbe-cues, à la cigarette et à l'alcool⁶ ». On ne pourra ici s'empêcher de souligner un rapport de domination de classe presque ostentatoire. Quant aux études scientifiques réalisées dans la zone, elles ne permettent pas toujours de pointer de manière claire des problèmes de santé de la population. La combinaison de ces deux éléments a pour effet de créer et alimenter le doute, plus encore, d'être à l'origine d'un processus de production de l'ignorance.

Dans ce contexte, ceux qui se sentent les plus armés à lutter dans cette arène de pouvoir pour faire reconnaître la véracité de leurs expériences sanitaires vont, après bien des luttes infructueuses (occupation de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales – DRASS –, manifestations), saisir l'opportunité d'une rencontre avec des scientifiques. Il se trouve que certain(e)s sont précisément sur le(ur) terrain. Pourraient-elles les aider à comprendre l'état sanitaire de la population de l'étang de Berre ? L'étude scientifique finirait-elle par valider ou invalider leurs expériences ?

Côté scientifique, en 2013, les chercheuses constatent avec effroi ce que dit ce terrain. Ces luttes locales sont des luttes pour voir reconnaître plus que des savoirs, des

expériences ordinaires de la maladie et de la mort. Les chercheuses, qui sont socialement situées et donc engagées dans le monde, décident alors d'essayer de répondre à la question qui leur est adressée : ici, dans la zone industrielle, sommes-nous plus malades qu'ailleurs ? Pour ce faire, elles importent une méthodologie qui a fait ses preuves outre-Atlantique en zones industrielles : l'épidémiologie populaire de Phil Brown⁷. Cette méthodologie, en travaillant à partir des états de santé des habitants diagnostiqués par les médecins, en combinant ces données avec les variables propres à l'épidémiologie (données socio-économiques, consommation de tabac, durée de résidence) permet de produire des indicateurs de prévalence afin d'obtenir une sorte de photographie à un instant *t* de l'état de santé d'une population. Au total, 1254 questionnaires de santé sont passés dans deux villes centrales du front industriel ainsi que dans une ville éloignée de trente kilomètres de la zone industrielle.

Mais, au-delà des valeurs absolues de ces statistiques, quel sens leur donner ? Nous avons alors mobilisé les habitants, travailleurs des industries, associatifs, syndicalistes et médecins. Nous présupposons que leurs savoirs pourraient nous être précieux. Qui plus que ces acteurs locaux, bénéficieraient d'une connaissance aussi fine du territoire, de l'observation familiale et nosographique de la maladie et des pratiques polluantes des industriels souvent cachées et invisibles ? Qui mieux qu'eux, praticiens d'un environnement naturel atypique – nous sommes en territoire industriel mais en pleine Camargue –, observent et pratiquent de manière aussi ordinaire ce territoire ?

Ainsi, entre 2015 et 2021, soixante-cinq ateliers ont été réalisés. Dans

le cadre de Fos EPSEAL⁸, les questions des acteurs locaux ont été retranscrites en questions de recherche, traduites à leur tour en dispositifs scientifiques et méthodologiques. À mesure du travail en ateliers, la feuille de route des scientifiques n'a eu de cesse de s'allonger : c'est, par exemple, suite à des demandes en atelier, qu'une nouvelle enquête d'épidémiologie populaire a été réalisée dans une ville éloignée de trente kilomètres de la zone industrielle. C'est ainsi que Barbara Allen, qui devait réaliser un travail de terrain de six mois autour des mobilisations collectives, a fini par diriger scientifiquement un projet de recherche qui s'est étalé sur près d'une décennie.

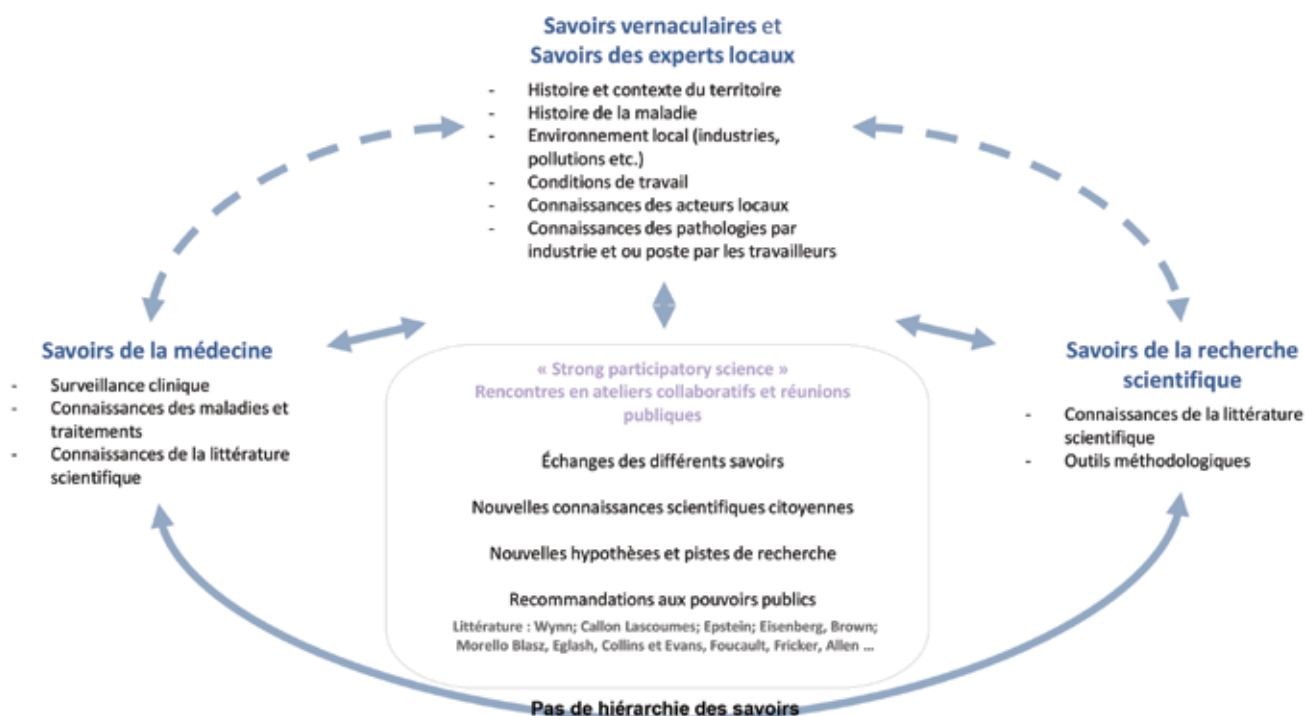
Le dispositif de production de connaissances tel que pratiqué dans l'étude Fos EPSEAL postulait d'abord qu'en l'état des connaissances scientifiques actuelles et de l'incertitude scientifique, il y avait fort à parier qu'un ensemble d'éléments, d'hypothèses puissent être non documentés par la littérature scientifique. Ces absences ne devaient, selon nous, aucunement être synonyme d'invalidation. Bien au contraire, ces hypothèses ont été consignées dans le rapport final : elles pourraient, plus tard, ailleurs et peut-être autrement, faire progresser la science.

De même, si en épidémiologie les données ont pour nécessité d'être statistiquement significatives, nous avons consigné et discuté, ce qui est désigné comme des « signaux faibles » : des maladies rares et à de très faibles échelles, certains signes cliniques et nosographiques atypiques. En effet, tout l'intérêt méthodologique de notre dispositif de production de connaissances repose sur les multiples sources afin d'accéder à la connaissance. Ainsi, aux savoirs des acteurs locaux, aux

⁶ Johanna Lees, Maxime Jeanjean, Yolaine Ferrier, Barbara L. Allen, 2022. Étude participative en santé environnement ancrée localement : Rapport final. <https://shs.hal.science/hal-03888303v1>

⁷ Phil Brown, 1992. « Popular Epidemiology and Toxic Waste Contamination: Lay and Professional Ways of Knowing ». *Journal of Health and Social Behavior*.

⁸ <https://fosepseal.hypotheses.org/>



Discussion et articulation des savoirs entre eux dans l'étude Fos EPSEAL. Ce schéma illustre la circulation des savoirs dans l'étude Fos EPSEAL. Les chercheurs représentés dans le rectangle intitulé *Strong participatory science* sont à l'interface des différents types de savoirs qu'ils font dialoguer entre eux, dans un principe d'horizontalité.

données statistiques produites par l'enquête épidémiologique, s'ajoutait l'ensemble des données qualitatives recueillies de manière rigoureuse par les socio-anthropologues sur le terrain.

D'un point de vue théorique, nous faisons le pari de la pertinence heuristique de pratiquer une « écologie des savoirs ». En effet, nous souscrivions à la proposition selon laquelle « le principe d'incomplétude des savoirs est la condition de possibilité fondamentale d'un dialogue épistémologique et d'un débat entre les savoirs⁹ ».

DES EFFETS POLITIQUES ET SCIENTIFIQUES

D'un point de vue scientifique, la mise en œuvre de cette « écologie des savoirs » a eu indéniablement des conséquences heuristiques per-

tinentes. En effet, au-delà des indicateurs de santé attestant d'un état dégradé de la santé de la population des villes enquêtées, la participation des acteurs locaux aux ateliers a augmenté la richesse des résultats. Pour ne citer que quelques exemples, les travailleurs ont pu révéler, par secteurs industriels, des types de cancers à l'œuvre et non répertoriés au tableau des maladies professionnelles tels que des cancers de l'estomac en lien avec l'exposition à certains acides, des cancers du pancréas particulièrement présents dans les industries pétrochimiques.

Le travail en atelier a été un outil précieux pour améliorer la rigueur scientifique de l'étude et comprendre ses biais. Certains résultats étonnèrent les participants : par exemple, la prévalence des cancers chez les femmes dans l'étude était trois fois plus élevée que chez les hommes. Après un travail conjoint d'analyse, nous sommes arrivés à la conclusion suivante.

Notre méthodologie invisibilisait les cancers à mauvais pronostics vitaux (plutôt masculins en raison des expositions professionnelles) alors même qu'ils participent de l'ordinaire pour ces habitants et travailleurs. Cette interprétation tient à une explication simple. Les données de santé ont été recueillies à l'occasion d'une enquête de porte-à-porte. Or, ces cancers, en étant tout autant douloureux que fulgurants, empêchent la personne qui en est atteinte de répondre au questionnaire : qu'elle soit à l'hôpital, trop fatiguée ou trop proche de la mort. Cette analyse a été corroborée par les données qualitatives. Nous, enquêtrices, avons pris soin de consigner les raisons des refus comme celles de l'acceptation de l'enquête. Souvent, les deux tenaient à des préoccupations relatives à la santé. Mais, les refus pour cause de santé relevaient d'un registre plus douloureux que les acceptations : « *je ne peux pas parler de santé, c'est trop dur, je suis proche de la fin* », nous disait-on. De sur-

⁹ Boaventura de Sousa Santos, João Arriscado Nunes, Maria Paula Meneses, 2022. « Ouvrir le canon du savoir et reconnaître la différence ». *Participations*. Traduction Mullet-Blandin. <https://shs.cairn.info/revue-participations-2022-1-page-51?lang=fr>

croît, une étude de l'Observatoire régional de santé (ORS) datant de 2013, concluait à un taux de surmortalité chez les hommes de Port-Saint-Louis par rapport aux hommes du département de 63 % pour le cancer du poumon.

VERS UNE JUSTICE ÉPISTÉMIQUE

Classiquement, dans le champ des controverses environnementales, les citoyens ou militants écoutent les industriels et/ou les pouvoirs publics ; à la suite de quoi, ils se plaignent se mobilisent et/ou contestent. Pour les chercheurs de Fos EPSEAL, ces luttes s'effectuent dans des rapports de force particulièrement asymétriques pour une raison bien spécifique : alors que les industriels et les pouvoirs publics ont les moyens scientifiques et financiers de produire (leurs) études scientifiques, les citoyens eux, ne disposent en aucun cas des moyens de disposer d'une étude scientifique en propre. Dans ce contexte, il leur est interdit de

pouvoir discuter sur un pied d'égalité avec les pouvoirs publics et les industriels, ce qui décuple l'injustice épistémique. De la même manière, ils ne disposent en aucun cas d'une formation à l'épistémologie des sciences. C'est ici que prennent tout leur sens les ateliers. Ces derniers permettent, en plus de former les chercheurs à l'ensemble des savoirs locaux, de former les participants aux enjeux épistémologiques et aux débats scientifiques les concernant.

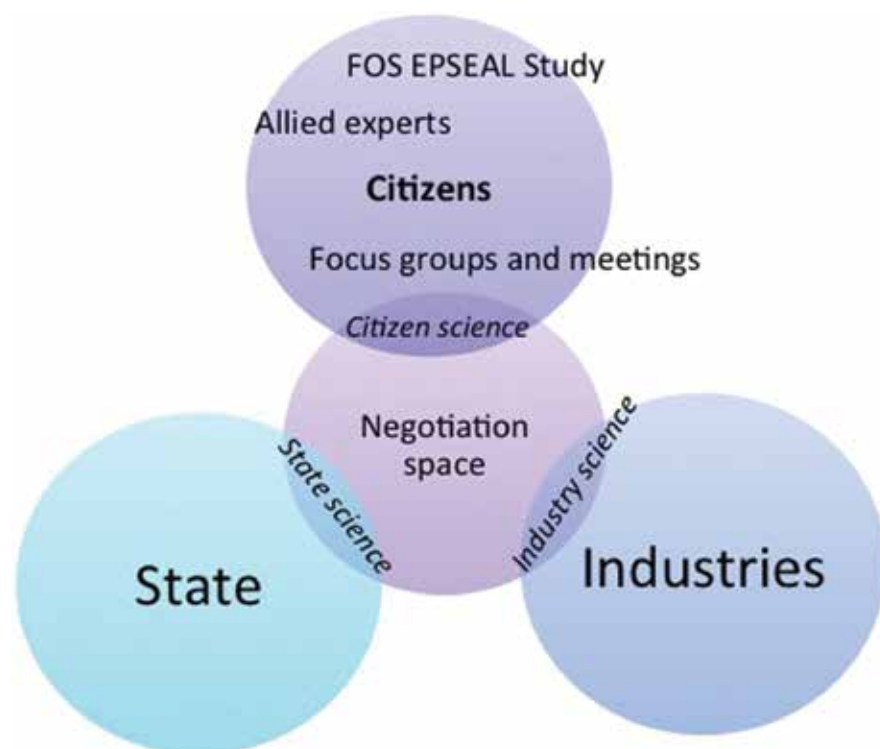
Le schéma qui suit, illustre, la *Strongly participatory structure* : on y voit de quelle manière, en mettant à disposition des citoyens une étude scientifiquement rigoureuse, ces derniers peuvent entrer et participer aux arènes de discussion et de négociation.

ÉPILOGUE

L'étude Fos EPSEAL, en étant fortement participative, en répondant aux préoccupations locales, a été appropriée par les acteurs locaux. Ainsi, certains ont-ils saisi

la presse lors de la publication des résultats de l'étude. Ceci a eu pour conséquence une forte mobilisation médiatique sur le sujet. Des riverains ont intenté de manière collective des procédures en justice : par exemple, ils ont assigné les sociétés Arcelor Mittal Méditerranée, Dépôts pétroliers de Fos, Esso raffinage et Kem one pour « *trouble anormal de voisinage* ». Si la plainte pour carence fautive contre l'État a été déboutée, celle, assignant Arcelor Mittal a retenu l'attention du tribunal mettant en examen la dite industrie pour « *mise en danger d'autrui* » et « *faux et usage de faux*¹⁰ ».

D'un point de vue politique en 2019, l'État a enfin décidé de la mise en œuvre d'un registre des cancers alors même que les acteurs locaux l'exigeaient depuis une vingtaine d'années. Aussi, les pouvoirs publics, sous la pression médiatique, ont cessé de nier l'existence de problèmes sanitaires dans la zone tout en s'interdisant désormais de renvoyer la faute aux « mauvais » comportements de la population. Si ces résultats peuvent paraître d'utilité publique (et ils le sont pour partie), nous faisons néanmoins le constat que les pouvoirs publics peinent à mettre en œuvre les recommandations faites pendant l'étude Fos EPSEAL par les citoyens. La plus importante d'entre elles exigeait la mise en œuvre d'une politique de prévention sanitaire à la hauteur des enjeux de ce territoire. Si certains dispositifs ont été mis en œuvre, il n'en demeure pas moins qu'ils sont loin d'être à la mesure des phénomènes sanitaires tels que visibilisés par le travail des habitants, des travailleurs, des médecins et des scientifiques dans l'étude Fos EPSEAL.



« Strongly participatory » structure : « knowledge justice/participatory parity ».
Auteur : Barabar Allen.

¹⁰ Sur ce point voir : <https://miniurl.be/r-6aws>

Instituer les communs de la connaissance

Face aux attaques contre les savoirs produits dans l'université et les institutions de recherche, faut-il défendre le *statu quo* dans une posture de résistance ou bien faut-il lutter pour un autre modèle universitaire et scientifique, moins vulnérable aux attaques politiques et à l'enrôlement dans la concurrence économique ? Les communs de la connaissance sont une possibilité de renouveler la gestion collective et démocratique des savoirs.

Christian Laval

Professeur émérite de sociologie
Chercheur associé à l'Institut de
recherche de la FSU

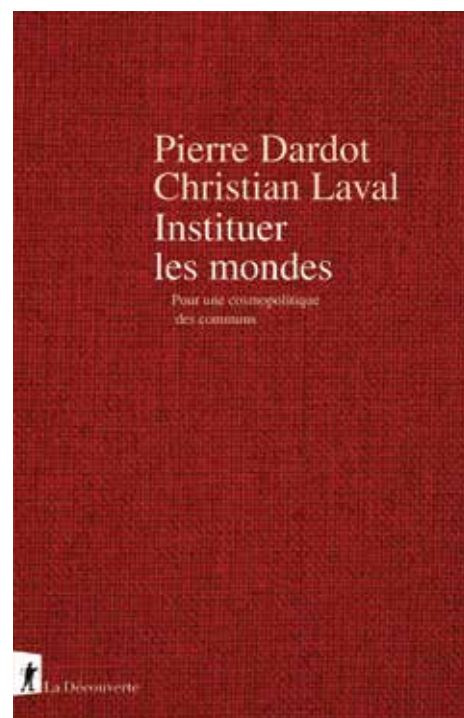
Auteur avec Pierre Dardot de *Instituer les mondes, Pour une cosmopolitique des communs*, La Découverte 2025

La dépendance croissante de la connaissance au pouvoir économique a été systématiquement organisée par le pouvoir politique pendant plusieurs décennies. Ce que l'on a appelé « l'économie de la connaissance » a constitué une première régression de la liberté académique. Menacée par l'État néolibéral dans son autonomie, la recherche a dû compter sur ses propres forces pour la faire respecter. Nous n'en sommes plus là. L'université et toutes les institutions de recherche sont aujourd'hui attaquées idéologiquement et politiquement par la droite et l'extrême droite au pouvoir dans de très nombreux pays. Ces deux assauts, économique et idéologique, se conjuguent à un moment où le néolibéralisme tend à muter en une sorte de néofascisme dont la consistance se dévoile tous les jours un peu plus.

Dans ce contexte, la question se pose plus que jamais de la survie de la liberté académique, c'est-à-dire de la liberté de penser et de chercher, dans ces institutions¹. Faut-il défendre le *statu quo* dans une posture de résistance ou bien faut-il

lutter pour un autre modèle universitaire et scientifique, moins vulnérable aux attaques politiques et à l'enrôlement dans la concurrence économique ? Plutôt que de subir, il nous faut sortir du discours défensif, victimaire et résistanciel, et pour cela élaborer un contre-discours et une contre-logique.

Mais alors, de quelles armes intellectuelles dispose-t-on ? Quel projet alternatif a-t-on ? Pour poser la question autrement, faut-il laisser intact le lien qui rattache les institutions d'enseignement et de recherche à l'État, sachant que ce dernier est bien souvent un danger pour la liberté académique ? La lutte pour un modèle public mais non dépendant du pouvoir politique est nécessaire si l'on veut préserver cette liberté sans laquelle la connaissance s'épuisera. La référence aux communs, devenue virale sous l'impulsion du mouvement altermondialiste, ouvre une voie nouvelle. Elle permet notamment de penser la connaissance comme un bien commun et de redéfinir les institutions qui la produisent et la diffusent, hors des logiques d'appropriation privée ou étatique.



Face au désastre climatique, à la globalisation néolibérale, à la montée des nationalismes et des néofascismes, relever les défis auxquels est confrontée l'humanité requiert une nouvelle cosmopolitique, qui ne soit pas un idéal philosophique ou une utopie sentimentale, mais une action collective au-delà des frontières. Pour Pierre Dardot et Christian Laval, la voie en est aujourd'hui tracée, par le bas, au travers des expérimentations alternatives et des pratiques de transnationalisation et de transversalisation qui se développent au sein des luttes écologistes, féministes, antiracistes, autochtones, syndicales et paysannes. Ces mouvements esquissent partout la texture des communs, ces institutions fondées sur l'autogouvernement et la protection des milieux de vie.

¹ Cf. « Liberté académique : résister à la délégitimation du savoir », *VRS* n° 440, février, mars, avril 2025.
<https://snscs.fr/wp-content/uploads/2025/05/VRS440-BD.pdf>

La réinvention des communs à la fin du XX^e siècle

Le terme de communs, traduisant l'anglais « *commons* », a longtemps disparu du vocabulaire politique comme s'il était devenu chose d'un passé lointain. À l'origine, les « communs » désignent des usages collectifs et des ressources locales exploitées par une communauté d'usage, typiques des sociétés rurales traditionnelles, qui seront peu à peu victimes d'un vaste mouvement d'appropriation privée depuis le Moyen Âge. À la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle, le terme est revenu en force comme alternative possible au grand mouvement de privatisation et de renforcement des droits de propriété, notamment dans le domaine intellectuel, processus qui ont été les résultats des politiques néolibérales à travers le monde depuis les années 1980. Cette réaction a donné lieu à une « réinvention des communs » dont on peut en retenir cinq caractéristiques.

- Une dimension scientifique avec une multiplication de travaux mettant au jour la perpétuation dans le temps, l'efficacité économique et la soutenabilité environnementale des communs. Les travaux de la chercheuse américaine Elinor Ostrom ont montré que le terme de communs pouvait s'appliquer aussi bien aux ressources naturelles qu'aux ressources intellectuelles (*commons of knowledge*). Ce qui permet de mettre sur le même plan les communs dits naturels et les communs de la connaissance, c'est la prise de conscience des différentes menaces qui pèsent sur l'environnement et sur le partage libre des ressources intellectuelles par des règles d'usage explicites ou implicites, formelles ou informelles, actuelles ou potentielles, qui les détruisent ou empêchent leur développement¹. Dans tous les cas, l'appropriation privée des ressources naturelles et les risques de privatisation qui pèsent sur la production de la connaissance montrent leur caractère dangereux et régressif².
- Une résistance mondiale contre le néolibéralisme, dont l'altermondialisme a été le vecteur³. Le néolibéralisme est interprété comme une reprise à grande échelle d'un mouvement d'« enclosures » qui ne se limitent pas aux terres communes. Tous les éléments de la vie individuelle et collective sont menacés d'expropriation et d'accaparement par les grandes firmes capitalistes et par l'État néolibéral, notamment les services publics, l'environnement et finalement toutes les relations sociales, confrontés à cette « marchandisation » et cette « privatisation » générale du monde. Une nouvelle forme d'internationalisme par le bas est née de ces multiples refus, dont le mot d'ordre : « *un autre monde est possible* » est l'une des expressions.
- Une extension du champ couvert par ce qu'on appelle les communs, ou les « biens communs ». Cette prise de conscience des dangers de cette nouvelle phase d'enclosures a pour conséquences d'étendre dialectiquement ce qu'on peut entendre par biens communs : océans à protéger, air des villes à purifier, parcs et jardins urbains à défendre contre la spéculation foncière, vaccins à partager entre pays mais aussi culture, santé, éducation, recherche, connaissance. La prise de conscience de la crise climatique liée à l'anthropocène a joué un rôle majeur dans cette extension. Le climat, la forêt, les océans, l'eau sont de plus en plus qualifiés de « *biens communs globaux* » nécessitant des formes politiques et juridiques de protection pour éviter l'aggravation des processus catastrophiques en cours.
- La référence aux communs renvoie au développement de pratiques nouvelles et à la création d'*institutions* différentes. On passe alors de la résistance au néolibéralisme à une volonté de refondation des institutions de la société, selon une logique antinomique à celle de la propriété et de la concurrence. Les communs ne sont pas tant des « choses », c'est-à-dire des objets ou des domaines naturels, que des relations sociales régies par des règles d'usage, de partage, ou de coproduction de certaines ressources. En un mot, ce sont ces règles de co-production et de gestion qui définissent des communs, c'est -à-dire des institutions qui obéissent à une même logique.
- La référence aux communs permet de dégager une logique générale. Cette logique obéit à trois principes régulateurs, un principe d'universalisation de l'usage (contre le principe propriétaire de l'exclusivité) ; un principe de préservation des ressources (contre le gaspillage, la spoliation, la destruction) ; un principe d'auto-organisation ou d'auto-gouvernement de l'activité. Cette logique n'impose pas les mêmes formes d'organisation et les mêmes règles, quel que soit l'objet des communs. Il est non un principe supérieur, mais un principe *transversal* qui se dégage de l'expérience multiforme des communs. Il ne précède pas les pratiques sociales et politiques mais il les informe de l'intérieur en respectant leur diversité. En somme, il apparaît que ce qu'on nomme « bien commun » est inséparable d'une forme d'institution que l'on appelle un *commun*.

¹ Charlotte Hess et Elinor Ostrom (eds.), 2007. *Understanding Knowledge as a Commons*. The MIT Press Cambridge, Massachusetts, London.

² Elinor Ostrom, 1990. *Governing the commons, The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press.

³ Cf. Naomi Klein, mai-juin 2001. « Reclaiming the commons, *New left review*, n° 9. Lien: <https://newleftreview.org/issues/iig/articles/naomi-klein-reclaiming-the-commons>.

LES INSTITUTIONS DE LA CONNAISSANCE CONSIDÉRÉS COMME DES COMMUNS

C'est au sein de ce paradigme général que peut prendre sens « la connaissance regardée comme un bien commun », formule de combat et de résistance contre les menaces que fait peser le néolibéralisme sur la recherche et l'enseignement. La connaissance pensée comme bien commun est *l'envers positif* d'un refus de la marchandisation, de la privatisation et plus généralement de l'ensemble des transformations conduites sous l'égide du néolibéralisme. Mais alors, que pourraient être ces communs de la connaissance qui donneraient à la formule toute sa réalité ? Il y a là un terrain de lutte et d'innovation qui reste à explorer, du moins si l'on ne se contente pas d'adhérer au modèle de l'administration d'État, sous la coupe d'un gouvernement, lui-même au service des puissances économiques, et soumis éventuellement à des idéologies liberticides comme c'est de plus en plus le cas.

Il n'y a d'ailleurs pas d'absolue nouveauté dans cette aspiration à des institutions émancipées des pouvoirs. Dès ses débuts, l'université a été justement définie comme une collectivité poursuivant un but commun et mettant en commun des moyens et des compétences. La *communitas studiorum* et l'*universitas scientiarum* reposaient sur l'idée fondamentale selon laquelle l'université est un corps autonome formé par l'union de personnes guidées spécifiquement par la recherche de la connaissance. Encore faudrait-il ajouter à la tradition une triple dimension : la liberté absolue de la recherche hors de la croyance, la démocratie dans l'organisation et l'universalité d'un service public égalitaire. S'il faut rendre ses droits à l'imagination politique pour lutter pour un autre avenir que celui qui

advient, n'hésitons pas à la mobiliser dans une perspective délibérément *utopique* et *normative*.

LA LIBERTÉ, UNE CONDITION INCONDITIONNELLE

Les communs en question ont pour vocation spécifique de produire et d'enseigner des connaissances, selon des règles établies et respectées par tous qui font prévaloir la *valeur de vérité* de la connaissance sur toute autre considération. Cette primordiale valeur de vérité constitue le principal service que les communs de la connaissance rendent à la société. En d'autres termes, la règle première qui préside aux communs de la connaissance est la portée critique de la connaissance eu égard à ce qui était jusque-là établi à la fois dans le corpus des savoirs et dans les croyances de la société. Cette attitude critique repose sur une éthique partagée. Pour le dire à la manière de Derrida à propos de l'université, les communs de la connaissance sont « *sans condition* ». C'est dire qu'ils ne sont pas même soumis à la condition d'être « utiles », si du moins l'utilité est définie par les pouvoirs extérieurs au champ de la connaissance². Cette liberté sans condition suppose que les enseignants et les chercheurs jouissent d'un statut stable et protégé qui les rendent indépendants de toute logique hétéronome. La liberté académique veut dire libre usage de soi, de son temps, de son imagination, de son intelligence critique.

FAIRE DE LA CONNAISSANCE UN BIEN COMMUN

La connaissance y est institutionnellement produite comme

un « bien commun », c'est-à-dire conformément à la définition latine de *res communis*, de « chose inappropriable ». Elle n'est pas traitée comme une valeur économique ni comme un instrument de pouvoir. Nulle restriction ne doit en droit et en fait interdire à quiconque d'acquérir des connaissances nouvelles. L'acquisition des connaissances est sans condition, ni de ressources ni de naissance, ni de diplômes. Cette acquisition n'est soumise qu'à la logique propre de progression dans l'ordre des difficultés d'apprentissage des savoirs. Les communs de la connaissance ne fonctionnent que par la mise en commun de ressources provenant de la collectivité toute entière.

La connaissance est donc réellement universelle quant à sa destination sociale. Son accès est gratuit. Il n'est pas réservé à une élite. Cela implique notamment l'ouverture des cours et des formations aux salariés, aux retraités, à tous les individus qui le désirent³. Les communs de la connaissance multiplient les accès aux ressources, plateformes numériques, bibliothèques, articles, conférences, etc. L'ouverture ne suffit pas. L'égalité d'accès aux savoirs suppose que l'organisation des études et les méthodes pédagogiques sont subordonnées à l'objectif de l'égalisation concrète des conditions d'apprentissage, ce qui suppose un cadre matériel adéquat, un encadrement pédagogique suffisant et adapté au niveau des étudiants, un financement des études par un système très développé de bourses.

LE PRINCIPE DE COOPÉRATION

Le principe directeur des communs de la connaissance est celui de la « mise en commun », c'est-à-

² Cf. Jacques Derrida, 2001. *L'Université sans condition*, Galilée.

³ C'est aujourd'hui la règle de certaines institutions, parfois prestigieuses, comme le Collège de France par exemple.

dire de la coopération. La pression concurrentielle est remplacée par la seule émulation intellectuelle. Dans la recherche comme dans l'enseignement, les progressions sont collectives.

Les chercheurs mettent à disposition de tous les autres leurs travaux et utilisent les travaux des autres en toute liberté, sans frontières et sans clôtures d'aucune sorte, conformément au « *communisme de la science* » dont parlait Robert Merton, principe qui était à ses yeux la condition première de l'avancement des savoirs⁴. Les communs de la connaissance sont incompatibles avec la fragmentation des disciplines et sous-disciplines, logique d'éclatement qui s'est renforcée avec la volonté d'adaptation à tout prix des formations aux débouchés professionnels. Les échanges et les coopérations entre chercheurs, en se multipliant, recomposent des champs disciplinaires plus ouverts.

LA DÉMOCRATIE INSTITUTIONNELLE

Les communs de la connaissance sont régis par des règles démocratiques. Ils constituent des communautés politiques auto-gouvernées, dans le cadre des lois générales de la société et des principes qui président aux institutions de la connaissance. Le principe de collégialité s'impose dans toutes les unités de recherche et d'enseignement. Les étudiants, au moins les plus avancés dans la recherche, sont associés aux discussions et aux décisions collégiales.

Les différentes instances de gouvernement des communs de la connaissance sont régies par les principes de la représentation démocratique des différents col-

lèges (enseignants-chercheurs, étudiants, personnels administratifs). Les enseignants et chercheurs y ont une place centrale et une responsabilité éminente. Tout est fait pour éviter qu'un pouvoir gestionnaire autonome échappe au contrôle de la communauté scientifique. Ni le gouvernement, ni les administrations dites de tutelle, ni les pouvoirs politiques locaux et régionaux, ni les puissances économiques n'ont à interférer dans l'auto-gouvernement des institutions de la connaissance.

UNE COSMOPOLITIQUE DE LA CONNAISSANCE

Le plus difficile est d'imaginer ce que devrait être une architecture mondiale des communs de la connaissance et partant une *cosmopolitique* qui ait cette visée. On sait que les défis sont mondiaux et que nulle politique de la connaissance uniquement nationale n'est à la mesure d'y répondre. Sur le plan international, la règle qui devrait prévaloir ne serait pas la concurrence mais la coopération entre chercheurs et le libre accès aux ressources intellectuelles et scientifiques. La libre circulation des chercheurs entre les pays est de règle et fait l'objet d'un financement spécial. La solidarité financière entre institutions des pays riches et des pays pauvres est également de règle. Elle doit s'exercer au moyen d'un fonds scientifique mondial chargé de la péréquation des moyens. Chaque commun de la connaissance s'intègre ainsi à un *commun mondial de la connaissance*, lequel sur le plan institutionnel pourra prendre la forme d'une fédération mondiale des institutions scientifiques, chargée d'organiser cette mise en commun des ressources et la libre circulation des chercheurs. Toute visée cosmopolitique de la connaissance pose évidemment la question de l'État et ses rapports aux services publics.

SERVICES PUBLICS ET COMMUNS

S'il faut défendre les services publics contre les agressions néolibérales et les offensives néofascistes, il convient de les orienter ou les réorienter vers les droits fondamentaux et les besoins croissants. On confond trop services publics et États et l'on considère trop souvent que ces services procèdent de la puissance souveraine de l'État et ne font que la prolonger, alors qu'ils sont, à l'inverse, une obligation positive de l'État à l'égard de ses propres citoyens. La question est de savoir comment les immenses ressources mises en commun par l'impôt et les cotisations sociales et l'immense « domaine public » accumulé par l'État et les collectivités locales peuvent être remises entre les mains d'institutions démocratiques et réaffectées en direction des droits fondamentaux et des besoins de la population. Car, pour que l'État s'acquitte de ses devoirs en matière de services publics, il doit lui-même agir pour que leur gestion devienne l'affaire de tous les citoyens, non seulement celle des salariés de ces services, mais également celle des usagers. En ce sens, l'État des services publics ne peut être qu'un État transformé par des services publics eux-mêmes transformés par les citoyens. Satisfaire à cette exigence implique donc de soustraire cette gestion à l'emprise de la bureaucratie étatique. En dernière analyse, l'objectif est de transformer les services publics en véritables *communs*, ce qui suppose de distinguer le public de l'étatique. Le champ de la connaissance, peut-être plus encore que d'autres, montre l'impérieuse nécessité de cette révolution démocratique des services publics.

⁴ Robert K. Merton, 1973. *The Normative Structure of Science* (1942), *The Sociology of Science, Theoretical and Empirical Investigations*. The University of Chicago Press.

Améliorer « la performance » ou « l'égalité d'accès » au service public de l'enseignement supérieur ?

Développer le service public ou améliorer la « performance de l'enseignement supérieur » ? Le rapport du Sénat, qui a analysé le déploiement des contrats d'objectifs de moyens et de performance (COMP) entre 2023 et 2025, se limite à constater l'insuffisance du financement de l'État, à soutenir le conditionnement d'une part de ses subventions à des indicateurs de performances discutables et à une augmentation des frais d'inscriptions. Pour le SNESUP-FSU ce sont avant tout, une augmentation substantielle du budget de l'État et un nouveau modèle d'allocation des moyens à l'activité qui sont attendus.

Hervé Christofol

Michèle Artaud

Membres du bureau national
du SNESUP-FSU

La Commission des finances du Sénat a examiné les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) dans l'enseignement supérieur, depuis leur mise en œuvre en 2023. Elle a produit un rapport intitulé *Améliorer la performance de l'enseignement supérieur : un contrat qui reste à honorer*. Publié le 11 juin 2025¹, ce rapport propose des recommandations pour améliorer l'efficacité des COMP. Si nous pouvons partager certains constats avec sa rédactrice, Mme Vanina Paoli-Gagin, la plupart de ses préconisations nous apparaissent bien trop libérales et de nature à mettre davantage en péril notre service public.

UN CONSTAT EN PARTIE PARTAGÉ CONCERNANT LE CONTEXTE FINANCIER

Les budgets de l'enseignement supérieur ont augmenté de 2,5 mil-

liards d'euros en dix ans, atteignant 14,19 milliards d'euros en 2024, soit une progression de 21 % en euros courants, mais une baisse de 1,5 % en euros constants. La part de la subvention pour charges de service public (SCSP) dans les ressources des établissements a diminué, passant de 81 % en 2014 à 73 % en 2024. Bien que le point d'indice ait été gelé et n'ait progressé que de 6,2 % au cours des dix dernières années, les dépenses des établissements, notamment celles liées au personnel, ont augmenté plus rapidement que leurs ressources (+29 % contre +23 % entre 2018 et 2024). Selon le rapport, les recettes propres des établissements restent limitées, représentant seulement 22,1 % des ressources totales en 2023.

Rappelons que sur la période 2014-2024, le nombre d'étudiants dans les établissements publics dépendant du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche (MESR) a progressé de 10 % (166 000 étudiants en plus, soit l'équivalent de cinq universités) alors que, sur cette période, aucun nouvel établissement n'a été construit et que le nombre de personnels enseignants titulaires et contractuels a diminué. Mais, de cela, le rapport du Sénat ne s'en fait pas l'écho.

UNE GESTION À LA PERFORMANCE

Les COMP, lancés en 2023 en trois vagues annuelles d'établissements, visent principalement à introduire une gestion à la performance dans l'enseignement supérieur. Ce sont des contrats bilatéraux entre l'État et les établissements, avec 20 % des financements conditionnés à l'atteinte d'objectifs au terme de trois années. Le rapport souligne que leur mise en œuvre a été précipitée, entraînant des lacunes dans la qualité des indicateurs et des objectifs retenus.

¹ Rapport d'information n° 723 (2024-2025), déposé le 11 juin 2025.
<https://www.senat.fr/rap/r24-723/r24-723.html>

La subvention pour charges de service public (SCSP) de l'État se décompose en trois parties principales (hors appel à projets PIA et ou France 2030¹ et Contrat de plan État-région) :

- la subvention pour charge de service public ;
- les dialogues stratégiques de gestion (DGS), qui ont été remplacés par les COMP ;
- le contrat d'établissement quinquennal.

Le remplacement des dialogues stratégiques de gestion (DGS) par les COMP avait au moins trois objectifs :

- remplacer une négociation annuelle par un contrat pluriannuel sur trois années afin de permettre la mise en place de projets plus ambitieux et d'apporter une vision budgétaire plus pérenne ;
- aligner les projets des établissements sur six dimensions prioritaires pour le ministère² ;
- introduire un financement à la performance, c'est-à-dire conditionner une part du budget des COMP à la réalisation d'objectifs dans les six dimensions ci-dessus.

¹ Entre 2018 et 2024, les montants versés par ces programmes ont presque doublé, atteignant 783 millions d'euros en 2024. Ces financements représentaient 4,3 % des ressources totales des établissements en 2024, contre 2,61 % en 2018.

² <https://miniurl.be/r-6bav>

Si la rapportrice relève que les COMP ont permis de « *financer des projets stratégiques, d'acculturer les établissements à la gestion par la performance, qu'ils offrent une visibilité budgétaire pluriannuelle et qu'ils renforcent le dialogue entre les établissements, les rectorats et le ministère* », elle identifie plusieurs limites :

- les indicateurs sont trop nombreux (plus de neuf cents), souvent mal définis, et leur suivi est complexe ;
- la durée de trois ans des contrats est trop courte pour mesurer efficacement les résultats ;
- les financements, qui représentent environ 0,8 % de la SCSP, sont jugés « *insuffisants pour transformer les établissements* ».

Aussi, concernant les COMP en cours, le rapport préconise-t-il cinq

recommandations à destination de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) du ministère, des rectorats et des établissements :

- recentrer les COMP sur les objectifs liés au pilotage, à la gestion, à la formation et à la recherche ;
- limiter à deux, les indicateurs originaux choisis par un établissement pour sa « signature » ;
- limiter le nombre d'indicateurs et harmoniser leur qualité ;
- expliciter et harmoniser le mode de calcul de l'atteinte des objectifs et développer un outil informatique pour faciliter la négociation et le suivi des contrats ;
- associer formellement les co-financeurs (organismes de recherche, collectivités, entreprises) à la signature des COMP.

Ce printemps, alors que les COMP étaient en cours, le ministre en charge de

l'enseignement supérieur annonçait une nouvelle génération de COMP, intégrant l'ensemble de la SCSP et fusionnant avec les contrats quinquennaux. Et c'est à nouveau dans la précipitation que deux régions ont été choisies par le ministère pour expérimenter ces nouveaux COMP dit COMP100 % : les régions académiques Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, comprenant onze universités et vingt-sept écoles d'ingénieurs et instituts.

COMP 100 % : UN NOUVEAU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Ces contrats, dont la mise en place généralisée est prévue pour 2026, visent à renforcer la territorialisa-

tion et le rôle des rectorats. Pour la rapportrice du Sénat, des inquiétudes subsistent sur leur faisabilité, notamment en raison du manque de moyens des rectorats et de l'absence d'un modèle d'allocation des moyens transparent. Aussi le rapport préconise-t-il cinq nouvelles recommandations complémentaires :

- prévoir une revoyure à trois ans pour les contrats de cinq ans ;
- inclure des moyens spécifiques attribués par les recteurs, limités à 100 millions d'euros au total (soit le montant actuel dédié aux COMP par année) ;
- intégrer un objectif chiffré de développement des ressources propres des établissements ;
- articuler les COMP avec les évaluations du Hcéres pour renforcer leur cohérence ;
- à long terme, construire un modèle d'allocation des moyens transparent et équitable, intégrant une part variable selon la performance des établissements.

Pour la commission des finances du Sénat, les COMP représentent « *une avancée dans la gestion à la performance de l'enseignement supérieur* », mais leur mise en œuvre nécessite des ajustements pour maximiser leur impact. Les recommandations visent à simplifier les contrats, renforcer leur pertinence stratégique, et améliorer leur articulation avec les politiques publiques et les évaluations des établissements.

Pour le SNESUP-FSU, si les COMP était un nouvel outil de pilotage des établissements dont l'autonomie de façade ne masque plus l'insuffisance de leur financement étatique², ces COMP 100 % sont un nouveau recul et désengagement de l'État, dangereux à plus d'un titre, pour le maintien d'un service public sur l'ensemble du territoire.

² <https://miniurl.be/r-6bas>



En impliquant les collectivités territoriales dont les régions – responsables de la formation professionnelle – et les entreprises dans la contractualisation, l'État entend régionaliser les offres de formation au détriment d'un aménagement concerté du territoire. Pour rechercher des fonds privés, il engage les établissements dans un adéquationnisme à courte vue pour satisfaire les attentes des entreprises locales. Or, les établissements d'enseignement supérieur doivent répondre à d'autres missions, dont celles du « *développement de la recherche, support nécessaire des formations dispensées, à la diffusion des connaissances dans leur diversité et à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent* » [article L123-2 du code de l'Éducation].

En liant l'évaluation sensée être formative du Hcéres avec l'évaluation sommative des COMP 100 %, le ministère met en place un système d'évaluation sanction qui, loin de réduire les inégalités de dotation entre établissements, poursuit la stratégie de divergence, de différen-

ciation et de distinction en donnant toujours plus à celles et ceux qui ont déjà beaucoup plus que les autres et en culpabilisant une majorité qui pourtant s'emploie à dispenser, au plus haut niveau, les missions du service public avec deux à trois fois moins de moyens et de personnels d'encadrement que les établissements IDEXés.

QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Le rapport met en lumière plusieurs enjeux et pistes pour le modèle économique de l'enseignement supérieur, tout en soulignant les limites du système actuel.

Dépendance à la SCSP

- la subvention pour charges de service public (SCSP) reste la principale source de financement des établissements, mais son poids relatif diminue (de 81 % des ressources en moyenne en 2014 à 73 % en 2024) ;
- le rapport critique l'opacité et le caractère sédimenté du montant de

la SCSP, dont « *les dotations sont basées sur des historiques plutôt que sur des critères de performance ou de besoins réels* ».

Ressources propres limitées

Les recettes propres des établissements (droits d'inscription, partenariats, financements externes) représentent seulement 22,1 % des ressources totales en 2023, une proportion stable depuis 2010 (les 6 % restants étant apportés par les appels à projets).

Pour le Sénat, les droits d'inscription, qui constituent une part minoraire (2 % des recettes), sont jugés « *insuffisants pour répondre aux besoins croissants des établissements* ». Une modulation des droits en fonction des revenus des étudiants est évoquée comme piste pour accroître les ressources tout en favorisant la justice sociale.

Le SNESUP-FSU réaffirme que les droits d'inscription ne doivent pas augmenter car ils sont un facteur d'inégalité, un frein à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et introduisent

davantage de ségrégation sociale. Il observe en outre que, dans tous les pays où elle a été appliquée, l'augmentation de ces droits s'est accompagnée d'un retrait du financement étatique et d'une grande vulnérabilité du budget des établissements aux conjonctures économiques au détriment de la formation des générations concernées – l'exemple du Royaume-Uni est à cet égard éclairant.

Financements extrabudgétaires

Les financements issus des programmes d'investissement d'avenir (PIA) et du plan France 2030 ont fortement augmenté, atteignant 783 millions d'euros en 2024. Ces financements permettent de soutenir des projets spécifiques, mais leur caractère ponctuel limite leur impact structurel.

Le SNESUP-FSU s'oppose à cette attribution discrétionnaire, que ce soit entre les établissements, par le secrétariat général à l'investissement (SGI), ou au sein de ceux-ci, par les directions (afin que ne soient pas distinguées des équipes, voire des individus, au détriment des collectifs de travail). Il observe que ces fonds ont principalement profité aux établissements déjà les mieux dotés, afin d'organiser une divergence au sein du service public qui permette de rendre visibles des établissements depuis Shanghaï et de placer certains d'entre eux dans les classements internationaux.

Proposition d'un nouveau modèle d'allocation des moyens

Le rapport recommande de construire un modèle transparent et équitable, intégrant une part fixe basée sur des indicateurs d'activité (nombre d'étudiants, profil des établissements) et une part variable liée à la performance. Ce modèle permettrait, selon lui, de mieux répondre aux besoins des établissements tout en favorisant leur autonomie et leur capacité à innover.

Pour le SNESUP-FSU, le véritable problème réside en l'absence d'un modèle d'allocation des moyens à l'activité tenant compte d'indicateurs clairs comme le nombre d'étudiants inscrits, le budget par étudiants, le taux d'encadrement en personnels administratif et technique par étudiant ou le taux d'encadrement en personnels enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s pour cent étudiants.

La priorité n'est pas d'introduire un modèle d'allocation à la performance pour mettre en concurrence les établissements – si tant est que l'on puisse définir une performance à court terme d'un service public d'enseignement supérieur qui ait du sens. C'est plutôt de réduire les inégalités de dotation entre établissements sur le territoire national afin qu'un étudiant d'une licence ou d'un master à Angers ou Amiens ait un encadrement comparable à celui de son camarade de Versailles-Saint-Quentin ou Besançon. Et ce, non pas en déshabillant Pierre pour habiller Paul, mais en augmentant de huit milliards le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

Développement des ressources propres et articulation avec les politiques publiques

Le rapport insiste sur :

- la nécessité de renforcer les ressources propres des établissements, notamment *via* des partenariats avec les collectivités territoriales, les entreprises, et les organismes de recherche ;
- l'inscription du modèle économique dans une logique de performance et de territorialisation, en associant les acteurs locaux (collectivités, entreprises) et en intégrant les financements extrabudgétaires dans une stratégie globale ;
- l'inclusion d'objectifs chiffrés de développement des ressources propres, proportionnés aux capacités des établissements dans les COMP.

Pour le SNESUP-FSU, les ressources propres ne doivent pas remettre en cause l'offre de formation ni les programmes de recherche qui doivent contribuer à répondre aux missions du service public. Aussi, ces ressources ne devraient dépendre ni des droits d'inscription, ni des attentes court-termistes de partenaires privés. Elles devraient être le fruit d'un engagement durable des collectivités territoriales, conscientes des retombées économiques, culturelles, scientifiques, démocratiques et sanitaires de l'enseignement supérieur et de la recherche sur leur territoire. Et, dans un souci d'aménagement et d'égalité des usagers devant le service public, l'État serait dans son rôle s'il s'employait à corriger les inégalités territoriales.

EN CONCLUSION

Le rapport préconise un modèle économique hybride, combinant une allocation transparente des moyens publics, un développement accru des ressources propres ainsi qu'une meilleure articulation avec les financements extrabudgétaires. Ce modèle devrait être, selon la rapportrice, soutenu par une refonte des outils de pilotage et une contractualisation à la performance pour garantir l'efficacité et l'équité du système.

Ce modèle, qui attaque aussi le principe constitutionnel de la liberté académique des enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s, n'est pas celui d'un service public de l'enseignement supérieur de haut niveau sur l'ensemble du territoire. Le SNESUP-FSU s'y oppose et continuera à défendre un financement de l'ESR par l'impôt, principal outil de redistribution et de justice sociale, et une répartition des moyens suivant un modèle d'allocation à l'activité qui permette de faire converger tant les budgets par étudiant que les taux d'encadrement de l'ensemble des établissements ayant des offres de formation comparables.

La Haine des fonctionnaires : externalisations et mépris

Le dénigrement des fonctionnaires s'est intensifié ces trente dernières années, principalement autour de l'argument de leur coût et de leur inefficacité supposés. D'où viennent ces représentations et quels intérêts servent-elles ? *La Haine des fonctionnaires* explore ces questions en s'appuyant en particulier sur des idées reçues et des scènes de la vie quotidienne. Trois extraits sont donnés ici.

Julie Gervais

Politiste, Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)

Claire Lemerrier

Historienne, Centre de sociologie des organisations (CSO)

Willy Pelletier

Sociologue, Université de Picardie

La Haine des fonctionnaires est sorti à l'automne 2024, au moment où l'éphémère ministre de la Fonction publique Guillaume Kasbarian illustre particulièrement bien ce sentiment (sans parler des tronçonneuses de Javier Milei et Elon Musk, voire d'Éric Ciotti). Mais, derrière ces éclats publics en France, et ces coupes sanglantes en cours dans d'autres pays, le livre évoque la haine plus insidieuse, mais tout aussi productrice de violences, que recouvre le réflexe de ceux et celles qui gouvernent la fonction publique depuis une trentaine d'année : considérer que le privé fera « mieux et moins cher », externaliser aussi bien le nettoyage des locaux (que ce soit dans les universités ou les hôpitaux) que les études et la prospective. Cette haine venue d'en haut ne doit pas non plus nous dédouaner d'autres réflexes/clichés, comme le mépris à l'égard du personnel de soutien, des catégories « non A » de la fonction publique, notamment « les municipaux », ces ouvrier·e·s et employé·e·s qui font tenir les services publics.

LE RECOURS AUX CABINETS DE CONSEIL : APPRENDRE AUX FONCTIONNAIRES À FAIRE LEUR MÉTIER

Les cabinets de conseil vendent des analyses et des recommandations sur ce qu'il faut faire dans une organisation, comme une entreprise, une ONG, un ministère ou un hôpital. Au quotidien, dans l'État, des consultants, formés au *business* dans des écoles de commerce ou d'ingénieurs – ou encore à Sciences Po – apportent des conseils sur la stratégie, l'organisation et les infrastructures informatiques. Il arrive même qu'ils travaillent sur des projets de loi¹. Parmi eux, Boston Consulting Group (BCG), McKinsey, EY (auparavant Ernst & Young) et d'autres interviennent au cœur de l'administration et des services publics ; ils emploient environ 40 000 salariés en France. Faire appel à eux est devenu un réflexe, y compris quand l'État a déjà des agents en interne pour effectuer le même travail.

¹ « Un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques », rapport de la commission d'enquête « Cabinets de conseil » du Sénat, n° 578, 16 mars 2022. <https://www.senat.fr/rap/r21-578-1/r21-578-11.pdf>



Julie Gervais, Claire Lemerrier et Willy Pelletier, *La Haine des fonctionnaires*, Paris, Amsterdam, 2024.

<http://www.editionsamsterdam.fr/la-haine-des-fonctionnaires/>

La loi organique relative aux lois de finances (LOLF), promulguée en 2001, impose une « *logique de résultats* » dans l'administration. Des résultats, les services publics en produisaient avant, pourtant. Mais, désormais, la loi cadre leurs budgets par avance et enserme leur fonctionnement dans des impératifs comptables. Et c'est là que les cabinets s'engouffrent : les multinationales du conseil produisent des « *indicateurs de performance* »



Consultants éclairant la fonction publique (allégorie).

sion au changement. Nous, on arrive, on débloque. Et c'est ça aussi qu'ils attendent. Nous, on "ne s'interroge pas sur le bien-fondé des consignes, sinon on perd le prochain marché ; alors que des fonctionnaires de tous niveaux peuvent refuser d'exécuter une politique qu'ils estiment contraire à leurs missions³". Donc on ne pose pas de questions, claro ?

Pour réussir ce type de mission et parvenir à s'imposer, l'astuce c'est d'enrôler des hauts fonctionnaires ou des pros du secteur. Par exemple, on fait équipe avec des médecins quand on veut implémenter une réforme à l'hôpital. Donc on monte des task forces avec des spécialistes sur le terrain, qui connaissent mieux que nous les cultures professionnelles, les identités ministérielles, l'histoire d'un secteur, les circuits administratifs, etc. Et qui, en plus, nous donnent de leur temps de travail [sourire]. Vous l'aurez compris, l'objectif c'est de faciliter l'acceptabilité de nos recommandations par les agents sur place, OK ? »

A-T-ON BESOIN DE FONCTIONNAIRES POUR FAIRE LE MÉNAGE ?

Le ménage (à l'hôpital ou ailleurs) est physiquement épuisant : charges, grands mouvements de bras, sans parler du contact avec les produits chimiques⁴. Et il demande de vraies compétences, d'autant plus dans les hôpitaux ou Ehpad où on parle de « bionettoyage » et où celui-ci se fait en partie dans les chambres, en présence des personnes. Dans la santé, les personnels de ménage fonctionnaires constituent, avec les brancardiers, le corps des « agent·e·s de service hospitalier » (ASH). Leur grille de salaire va de 1 400 euros net à 1 730 au top de la « classe supé-

³ Audition au Sénat du sociologue Nicolas Belorgey, janvier 2022.

⁴ François-Xavier Devetter et Julie Valentin, 2021. *Deux millions de travailleurs et des poussières : l'avenir des emplois du nettoyage dans une société juste*, Paris, Les Petits Matins.

à profusion. De plus, les « audits de modernisation », lancés en 2005 pour « proposer des gains de productivité », mobilisent les consultants aux côtés des hauts fonctionnaires. La Cour des comptes en a bien dénoncé « les effets limités² » mais qu'importe, ça s'enchaîne quand même. La Révision générale des politiques publiques (2007) de Nicolas Sarkozy, la Modernisation de l'action publique (2012) de François Hollande puis la Transformation de la fonction publique (2019) d'Emmanuel Macron provoquent une « explosion des prestations de conseil ». Selon le rapport du Sénat, les dépenses de

l'État (ministères et opérateurs publics) en conseil ont plus que doublé depuis 2018. En 2021, elles dépassent le milliard d'euros.

Julie Gervais, qui a enquêté auprès de ces consultants travaillant pour l'État, reconstitue leurs discours types. Petit extrait : « Alors, faut être franco, parfois c'est chaud : y a des fonctionnaires qui se la coulent douce et veulent pas réduire la voilure, y a des syndicats qui ne savent pas être challengés... Le but, ça va être de contourner ces irritants. Parfois, on est même appelé juste pour ça : pour by-passier [court-circuiter] des directeurs d'administration centrale ou des SG [secrétaires généraux] qui traînent des pieds, qui freinent les projets parce qu'ils préfèrent bosser en silo et parce qu'ils ont une aver-

² « Les audits de modernisation : un dispositif novateur aux effets limités », Rapport public annuel, 2009. <https://miniurl.be/r-6gm6>

rieure »... et il est rare d'atteindre ce point, surtout à temps plein, entre la pénibilité du travail, et le fait que la titularisation arrive rarement avant sept ou huit ans d'ancienneté (obtenue en CDD puis CDI autour de 1 500 euros net par mois). Être fonctionnaire dans le bionettoyage, c'est donc loin d'être le paradis et le métier aurait grand besoin de revalorisation.

Mais il y a pire : le processus d'externalisation galopante, en cours aussi dans le nettoyage d'autres lieux publics, tels que les collèges ou les universités. Pour le plus grand mal des agent·e·s mais aussi du public. « *L'option entre le faire et le faire faire est l'une des plus sensibles en matière de logistique hospitalière* », note un spécialiste qui insiste aussi sur « *la nature peu réversible du choix de l'externalisation*⁵ » : les directions d'établissements de soins trouvent là un personnel « flexible » parce qu'il est dans le besoin. Mais aussi parfois, les ASH fonctionnaires elles-mêmes y trouvent leur compte. Parce que ce qu'on externalise d'abord, c'est le sale boulot. Par exemple le nettoyage d'un Ehpad (public) le week-end⁶. Sophie, la directrice, a envie que ce soit propre, car il y a davantage de visites le dimanche, mais les agentes ne sont pas trop attirées par ces jours de travail, et Sophie n'a pas envie de leur donner des primes ? On externalise. Au départ, ça ne change pas trop la vie des équipes : l'argent pour l'externalisation est dégagé en profitant du fait qu'Huguette, 60 ans et demi, quatorze ans d'ancienneté, veut bien passer à temps partiel, 70 %, jusqu'à sa retraite (ce qui la

met à un peu plus de 1 000 euros par mois). Et pour sa collègue Brigitte, c'est clair : « *Non, je ne veux pas de retour en arrière, je ne veux plus travailler les week-ends.* »

Sauf que petit à petit, la part externalisée grandit : Sophie a vu la possibilité d'avoir une ASH en moins, il suffira de ne pas remplacer Huguette. Et pour le nouvel Ehpad dépendant du même hôpital qui vient d'être construit, c'est tout le nettoyage qui va être externalisé. Laurence, en stage pour devenir directrice à son tour, s'occupe du projet, et elle a des doutes. Elle voit que le travail des fonctionnaires n'est pas du tout le même que celui des employées du prestataire de nettoyage. Sur la propreté elle-même, on ne sait pas trop, les avis sont variés. Mais il y a tout le reste. Tout ce qui n'est pas du « cœur de métier », tout ce qui fait que le nettoyage, en réalité, n'est pas séparé du soin, ni de tout le reste.

Les « externalisées », les salariées du prestataire, ne travaillent pas à temps plein à l'Ehpad. Elles viennent juste le samedi, ou le dimanche, ou en « journées coupées » : de 6h30 à 8h, puis de 13h30 à 14h30, par exemple. La plupart ne travaillent même pas à temps plein pour le prestataire. Même en cumulant d'autres lieux à nettoyer en plus de l'Ehpad, elles doivent se débrouiller avec vingt ou vingt-cinq heures par semaine, deux tiers de SMIC. Du coup, ce ne sont jamais les mêmes. Personne ne sait leur nom ; à leur arrivée, elles ne sont pas présentées aux équipes et encore moins aux résident·e·s.

Huguette et ses collègues, comme beaucoup d'ASH, n'ont pas choisi non plus de travailler dans la santé par vocation. Mais leurs cheffes ont abordé leurs rapports avec les personnes âgées pendant l'entretien d'embauche, elles leur ont

proposé des formations. Et puis, avec l'expérience, certaines parlent avec les résidents qui le souhaitent, elles les connaissent. « *Le travail en Ehpad, c'est un travail en équipe, c'est un travail auprès des résidents, donc avec un agent extérieur, ça s'est quand même très compliqué* », dit Huguette. « *On a besoin que ça ne soit pas juste un agent de bionettoyage ; il faut qu'il soit en mesure d'alerter soit l'infirmière, soit le cadre, s'il estime que le comportement de la personne âgée n'est pas normal* », souligne Sandrine, sa responsable.

À Rennes, tout près de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) qui forme les futur·e·s directeur·ice·s d'hôpitaux et d'Ehpad appelés à faire ces choix sur l'externalisation, il y a le siège de Samsic, deuxième entreprise de propreté en France et septième sur la sécurité. Présente dans vingt-cinq pays, Samsic (90 000 salariés en 2019) est sponsor des équipes rennaises de foot puis de hand, d'une équipe pro internationale de vélo, de rugby à Lyon et de foot en Haute-Savoie. Et ça, c'était avant les nouveaux profits liés au Covid. « *Réussir ensemble au service des environnements de travail et des hommes* », disait la Une du site web de Samsic en novembre 2023. Magnifique formule qu'on peut retourner dans tous les sens, mais en pratique, l'externalisation n'est guère au service de l'environnement de travail des soignant·e·s de l'hôpital ; davantage sans doute à celui des dirigeants de Samsic (et Challancin, Onet et d'autres), qui peuvent gaiement décider de sponsoriser le coureur cycliste Nairo Quintana sur le Tour de France grâce au fruit du travail des bionettoyeuses précaires – et, de fait, avec de l'argent public.

⁵ Younes Benanteur, 2004. « La sous-traitance de fonctions logistiques en milieu hospitalier : un enjeu complexe dans un contexte budgétaire contraint et structurant », *Logistique & Management*, 12-supplément 1, p. 41-48.
<https://doi.org/10.1080/12507970.2004.11516817>

⁶ Laurence Perru-Mignot, 2021. L'externalisation de la prestation bionettoyage pour un gain financier : comment préserver qualité de la prestation, qualité de vie au travail et éthique professionnelle ?, mémoire EHESP.
<https://miniurl.be/r-6gm8>

Les municipaux, ces héros

Armelle est directrice adjointe du « service à la population » d'une ville d'environ 100 000 habitants dans le Val d'Oise : « J'ai rien vu venir et, quand c'est arrivé, personne s'en est remis. Je prenais mon poste. J'avais tout de suite aimé Marie-Jo. Elle était toute menue, elle riait tout le temps. Tous les deux jours, c'était réglé, elle amenait pour les gens du service des gâteaux Ti-son, des gâteaux banane, des gâteaux vanille, des recettes de La Réunion, plusieurs gâteaux chaque fois. Le midi, c'était chaleureux. On les mangeait ensemble comme dessert, à une quinzaine. Alors c'est pour ça que je m'en veux encore de lui avoir fait de la peine, d'avoir vu comme elle se décomposait plus je lui parlais et d'avoir continué, moi.

Cinq mois après mon arrivée, je l'ai convoquée dans mon bureau parce que c'était plus possible, je pensais que c'était plus possible. Elle était chargée de distribuer le courrier dans les étages de l'hôtel de ville. Elle s'arrêtait sans cesse, prenait des cafés presque un bureau sur deux. Le courrier était en bas, au service dès huit heures, il arrivait aux derniers étages en fin de journée. Alors il était pas traité, les piles s'entassaient. Des habitants se plaignaient du retard des réponses. Certains venaient à la mairie énervés. Le cabinet du maire commençait à me mettre une pression de malade. Je l'ai convoquée, je lui ai dit durant une heure : "C'est quoi ce bazar, t'es là pour bosser, pas pour les gâteaux, pas pour les cafés, ça doit changer ou c'est un blâme." Je revois ses yeux encore maintenant, ça fait huit ans, ils étaient désespérés, ça lui faisait mal comme si l'univers entier s'écroulait. J'ai eu l'impression de la tuer, en fait. Elle avait 56 ans. J'en avais 31. Elle a accéléré la cadence les mois suivants.

J'ai fait pareil avec Jean-Pierre. Lui, c'était un costaud, genre "un homme, un vrai", avec chaînette autour du cou, chemise ouverte l'hiver. Il était vaguemestre, il distribuait le courrier de la mairie et de la préfecture aux vingt-six antennes locales de la ville, aux centres sociaux, etc. Et là aussi, c'était retard, retard permanent. Il avait 58 ans. Je l'ai convoqué. Après, ça a été quand même plus vite. Dix mois plus tard, trois côtes de cassées durant sa tournée, et le poignet. J'ai nommé Samir pour le remplacer. Le jour où il commence la tournée, il vient à mon bureau et presque me crie dessus : "Tu peux me virer, je fais pas ce boulot moi, pas possible." Je réponds : "Pas possible ? Distribuer du courrier, sérieux, c'est quoi cette idiotie, tu te fous de qui ?!" Il répond : "T'as qu'à me virer", et il sort moitié claquant la porte. Deux heures plus tard, il revient, me dit juste : "Demain t'as qu'à venir dans la fourgonnette pour la tournée et après, si t'as envie, tu me vires." Alors j'ai été. Là, j'ai compris. J'ai compris pour Samir, mais pour Jean-Pierre aussi, qui ne s'était pas arrêté une fois en vingt-trois ans. Et après, j'ai compris pour Marie-Jo qui, elle aussi, était partie. Elle s'était jamais arrêtée depuis dix-neuf ans qu'elle travaillait au courrier.

À bord de la camionnette, je fais donc la tournée avec Samir. Un utilitaire, pas de première jeunesse, mais rien de choquant non plus. Je ne dis rien, la tempe de Samir est crispée. Arrivés au Val, arrêt sur la Dalle. C'est là seulement que j'ai compris. À l'arrière de la camionnette, les monceaux de courrier sont dans des caddies. Mais les caddies en fer sont trop gros, trop grands pour la camionnette. Alors pour les rentrer, faut les coucher, moitié les entasser ou bien ils entrent pas tous. À chaque arrêt, pour distribuer le courrier, tu dois tirer les caddies, les tirer de toutes tes forces, parce qu'ils sont super lourds. À chaque arrêt, tu les fais sortir comme ça, en force, en tirant de toutes tes forces. Après, tu dois retrouver le courrier qui est à distribuer, parce qu'il tombe par terre, quand tu tires les caddies dehors. Après, tu dois traîner les caddies. Mais ces caddies sont si vieux qu'ils ne roulent plus depuis bien longtemps. Il faut donc les porter. Et pas mal de maisons de quartier sont au sommet d'un dédale d'escaliers. C'est ça les "villes nouvelles". Me voilà à en soutenir un, comme je peux, à l'une des extrémités du caddie, mais ma force n'aide en rien Samir, qui lui aussi n'arrive pas à le soulever. Et ce sera ainsi, pareil, sur les vingt-cinq sites suivants. Samir était baraqué, il n'y arrivait pas. Jean-Pierre l'a fait durant vingt-trois ans. Le 28 novembre, sur un escalier vraiment haut, il faisait glacé, le caddie a glissé. Jean-Pierre a dévalé avec le caddie qui lui est tombé dessus. C'est une ville pauvre, depuis un max de temps ces caddies sont dans cet état. Ça, je l'ai su bien plus tard.

Et quand je l'ai su, j'ai appris aussi que Marie-Jo reviendrait pas. Invalidité. Alors du coup, j'ai aussi fait sa tournée avec son remplaçant. C'est pour ça que je m'en veux encore maintenant. Toujours le même délire des gros caddies en ferraille. Fallait les monter aux étages par l'ascenseur. Mais après, comme une roue ou deux marchaient plus et qu'elles bloquaient tout, et que c'était tous les caddies pareils, et que par terre c'est moquette, les caddies fallait les tirer, les pousser, les tracter mais la moquette, ça agrippe, t'avances pas, les caddies faut carrément les arracher à la moquette. En plus, dans les couloirs, les portes sont trop étroites ou bien il y a les lourdes portes battantes anti-incendie. Alors j'ai compris, je l'ai compris avec mon corps, que faire des pauses pour Marie-Jo, c'était pas se la couler douce, c'était se recharger. Durant des années, oui, bien sûr, elle serrait les dents, Marie-Jo, elle poussait, elle poussait. Le résultat a fini par arriver. Le dos a lâché en premier, elle s'est pas arrêtée. Puis les articulations, les coudes, elle s'est pas arrêtée. Puis les genoux. Alors l'invalidité. Elle gagnait rien. Je ne sais pas avec quoi elle vit, vu qu'elle vivait seule. Ses amies m'ont dit qu'elle habite toujours au même endroit. Je lui ai écrit pour m'excuser. Elle n'a pas répondu. »

Pour un CNRS fort, volontaire et démocratique

Le SNCS-FSU appelle à une véritable rupture avec les politiques menées depuis plus de 20 ans, qui ont conduit au décrochage de l'investissement dans la recherche publique. Le CNRS n'a plus les moyens financiers suffisants pour organiser la recherche, financer les programmes de recherche de ses laboratoires et recruter des ingénieur-es, technicien-n-es et chercheur-es en nombre suffisant. Le projet des « Key-Labs » du CNRS, qui avait pour objectif de concentrer les moyens du CNRS sur un quart des laboratoires, est un révélateur de ce manque de moyens. Le SNCS-FSU s'est opposé à ce projet inacceptable et a obtenu que le Comité national soit replacé au centre de l'élaboration de la politique de recherche du CNRS. A l'occasion de la revoyure de la loi de programmation de la recherche (LPR), le SNCS-FSU demande une autre loi d'orientation et de programmation budgétaire pour la recherche et le CNRS. Il est urgent de débloquer pour la recherche et le CNRS des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux culturels, sociaux, démocratiques et économiques de la recherche publique, avec :

- Un plan pluriannuel de création d'emplois scientifiques statutaires et la fin de la précarité ;
- Le financement des programmes de recherche des laboratoires par des dotations annuelles ;
- Un système d'évaluation démocratique et transparent avec un Comité national fort ;
- Une véritable revalorisation des rémunérations de toutes et tous, sans prime individuelle.

Les candidates et candidats de la liste présentée par le SNCS-FSU :



**Boris
GRALAK**

Directeur de recherche
à l'INSIS



**Morgane
LE BOULAY**

Ingénieure de recherche
à l'INSHS



**Maud
LERICHE**

Chargée de recherche
à l'INSU



**Christophe
HECQUET**

Ingénieur de recherche
à l'INP



**Christine
ASSAIANTE**

Directrice de recherche
à l'INSB



**Daniel
BRUNSTEIN**

Ingénieur de recherche
à l'INSHS

**Vous pouvez compter sur nous pour vous représenter et porter vos revendications
au sein du conseil d'administration du CNRS**

Votez et faites voter SNCS-FSU !

Bilan de la mandature 2021-2025

La mandature 2021-2025 restera d'abord marquée par la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR). Les élu-es SNCS-FSU se sont ainsi constamment opposés au budget insuffisant du CNRS, à la baisse de l'emploi scientifique titulaire et à la dégradation des conditions de travail. Les élu-es SNCS-FSU ont obtenu une répartition la plus large possible du RIPEC C3 : en 2025, tou-tes les chercheuses et chercheurs évalué-es favorablement et demandant la RIPEC C3 devraient la percevoir. Les élu-es SNCS-FSU ont empêché les attaques contre le Comité national que permettait la LPR et, avec ses élu-es au Comité national, le SNCS-FSU garantit depuis 2021 la transparence des concours chercheuses et chercheurs du CNRS avec la publication des résultats sur son site web.

Pour le reste, les élu-es SNCS-FSU ont contribué à faire avancer vos revendications en matière de handicap, de développement durable, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'attribution de la prime de restructuration, d'égalité de rémunération, etc. Les élu-es SNCS-FSU se sont systématiquement opposé-es à tout transfert de financement du CNRS vers les SATT et la Fondation CNRS.

Enfin, les élu-es SNCS-FSU se sont opposés au contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) du CNRS qui annonçait le projet des « Key-Labs » du CNRS.

Boris Gralak et Maud Leriche

Élu-es SNCS-FSU au CA du CNRS, mandature 2021-2025

Publication des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS : sncs.fr/concours-cnrs-2025

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élu-es au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

COMME MOI, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Jenny, Enseignante chercheuse